COMMUNE DE VEYRIER



2024

COMPTE RENDU — ADMINISTRATIF ET FINANCIER

TABLE DES MATIÈRES

003 **Préface**
004 **Autorités communales**
012 **Administration municipale**
015 **Dicastère finances, sécurité et administration**
017 Finances
020 Ressources humaines
021 Police municipale
024 Compagnie des sapeurs-pompiers
026 ORPC Salève
028 Fondation immobilière de la ville de Veyrier – FIVV
031 **Dicastère aménagement, constructions et infrastructures**
031 Urbanisme et environnement
033 Constructions
034 Equipement communal mixte
035 Préavis d'autorisations de construire
036 Projet des Grands Esserts
037 Routes et espaces verts
041 **Dicastère social, culture et promotion environnementale**
041 Culture & Manifestations
045 Communication
046 Cohésion sociale
050 Espace de vie enfantine (EVE)
054 Accueil familial
055 Écoles
056 Restaurants scolaires
057 Travailleurs sociaux hors murs (TSHM)
059 Aides humanitaires
060 Fondation communale pour le logement de personnes âgées – Les Rasses

Chères habitantes et chers habitants de la Commune de Veyrier,

Vous trouverez dans les pages qui composent ce compte rendu administratif 2024 de la commune de Veyrier plusieurs éléments concernant les différents services de l'administration communale et les activités politiques.

Nous espérons que vous prendrez du plaisir à le parcourir.

Le Conseil administratif tient, dans cette introduction, à rappeler les principaux événements qui ont marqué l'année 2024 au sein de notre commune.

Le Conseil municipal a été saisi de plusieurs dossiers concernant les infrastructures et routes communales. Un crédit d'étude pour la construction d'un bâtiment dédié aux activités parascolaires et d'une extension du restaurant scolaire sur le site de Bois-Gourmand, plusieurs crédits de réalisation de collecteurs, un crédit d'étude pour l'aménagement de bandes cyclables et de quais de bus sur le chemin des Marais, la mise en conformité des installations électriques du chemin des Bois pour ne citer que ceux-ci.

Au niveau de l'administration communale, quelques nouveaux postes ont été demandés par le Conseil administratif afin de permettre de répondre aux besoins de notre population. Il nous tenait à cœur de prévoir l'engagement en 2025 d'un coordinateur communautaire à 50 %, dont l'objectif sera de favoriser la cohésion sociale entre les nouveaux habitants des Grands Esserts et la commune.

Nous espérons également que le programme culturel proposé par notre équipe Culture & Manifestations vous aura plu par sa diversité et sa fréquence. La commune bénéficie d'une magnifique salle de spectacle (espace Grand-Salève) ainsi que d'une superbe salle d'exposition – La Mansarde – que beaucoup d'autres communes nous envient. La fréquentation des Veyrites et des Genevois à ces événements démontre que le programme est bien conçu.

Les principaux facteurs influençant les comptes communaux 2024 se trouvent dans les pages suivantes. Comme indiqué dans le compte rendu administratif de 2023, le Conseil municipal avait voté une baisse du centime additionnel entrant en vigueur dès 2024. Une fois encore, nous observons un rattrapage significatif des impôts sur les personnes physiques relatifs aux années antérieures.

À la veille d'une nouvelle législature, votre Conseil administratif reste fidèle à son cap : la gestion des deniers publics doit s'accompagner de prévisions à moyen terme, notamment en ce qui concerne l'évolution des charges communales. Ces dernières doivent permettre à la commune de faire face aux défis à venir. Plusieurs projets d'infrastructures sont en cours et des investissements conséquents sont planifiés, notamment pour soutenir la transition énergétique des bâtiments publics et privés.

Nos remerciements vont vers l'ensemble du personnel communal pour son engagement tout au long de l'année 2024. Les prestations fournies par tous les services rencontrent la satisfaction de la plupart des communiers et nous ne pouvons que nous en réjouir. Encore une fois, l'année 2024 a été marquée par un climat de travail respectueux entre le Conseil municipal et le Conseil administratif. Cette ambiance positive s'est également manifestée pendant le voyage de fin de législature qui s'est déroulé début novembre 2024. Deux journées conviviales organisées par notre présidente du Conseil municipal.

Le Conseil administratif
Jean-Marie Martin, Maire
Christian Robert, Vice-président
Aline Tagliabue, Membre

Conseil administratif

Du 1er juin 2024 au 31 mai 2025

M. Jean-Marie Martin
MAIRE

M. Christian Robert
CONSEILLER ADMINISTRATIF, VICE-PRÉSIDENT

Mme Aline Tagliabue
CONSEILLÈRE ADMINISTRATIVE, MEMBRE

Conseil administratif



Jean-Marie MARTIN
Maire

SUPPLÉANT : M. CHRISTIAN ROBERT

Le Centre Veyrier

Élu au Conseil administratif
le 1er juin 2020

Conseiller municipal
de 2015 à 2020

PRÉSIDENT EN 2019-2020

DICASTÈRES
Finances, Sécurité et Administration
Administration communale
Finances
Police municipale
Pompiers, ORPC
Promotion économique
Parkings
Grands Esserts*

REPRÉSENTATION CA
Commission des finances, sécurité et administration
Commission des Grands Esserts*
Fondation immobilière de la ville de Veyrier (FIVV)
Membre de l'Assemblée du Groupement local de Coopération Transfrontalière pour l'exploitation du Téléphérique du Salève (GLCT)
ORPC Salève (Protection civile)

* Ce domaine est géré de façon commune mais sous la responsabilité d'une seule personne pour la commission, les intervenants extérieurs et pour l'État.

Conseil administratif

Christian ROBERT
Vice-président

SUPPLÉANTE : MME ALINE TAGLIABUE



PLR Veyrier

Élu au Conseil administratif
le 1er juin 2020

Conseiller municipal
de 2011 à 2020

DICASTÈRES
Aménagement, Constructions et Infrastructures
Aménagement du territoire
Constructions et autorisations de construire
Plan directeur communal (PDCom)
Routes et espaces verts
Gestion des déchets

REPRÉSENTATION CA
Commission d'aménagement du territoire et environnement
Commission des constructions
Membre de l'Association ForêtGenève (Association genevoise des propriétaires forestiers)
CGGD (Commission de gestion globale des déchets)

Conseil administratif

Aline TAGLIABUE
Membre

SUPPLÉANT : M. JEAN-MARIE MARTIN



Veyrier-Ensemble

Élue au Conseil administratif
le 21 août 2019

Conseillère municipale
de 2015 à 2019

DICASTÈRES
Social, Culture et Promotion environnementale
Petite enfance
Écoles
Social et sports
Culture et manifestations
Transports publics
Promotion environnementale
Information

REPRÉSENTATION CA
Commission des affaires sociales, sociétés et promotion environnementale
Commission d'information*
Membre de la Fondation communale pour le logement de personnes âgées Les Rasses
Membre du Conseil de la Fondation de l'Espace de Vie Enfantine de la Cigogne
Membre du comité du Centre de Loisirs de Veyrier (CLV)
Présidente du Fonds de décoration

* Ce domaine est géré de façon commune mais sous la responsabilité d'une seule personne pour la commission, les intervenants extérieurs et pour l'État.

Conseil municipal

BUREAU

Du 1er juin 2024 au 31 mai 2025

Mme Anne BATARDON-CHAVAZ
PRÉSIDENTE

Mme Marielena GAUTROT
VICE-PRÉSIDENTE

Mme Maude BESSAT-MACCHI
SECRÉTAIRE

M. Christophe BUCHWALDER
VICE-SECRÉTAIRE

Mme Marie-Lourdes DESARDOUIN
MEMBRE

M. Max MÜLLER
MEMBRE

CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. Jean-Michel Baldin
Mme Mélina Barras Cave
M. Florian Barro
Mme Anne Batardon-Chavaz
M. Andreas Berney
Mme Maude Bessat-Macchi
Mme Gilberte Bisson
M. Christophe Buchwalder
Mme Marianne Cherbuliez
Mme Marie-Lourdes Desardouin
M. Olivier Duc
M. Jean-Louis Gämperle
Mme Marielena Gautrot
M. Charles Hutzli
M. Joël Jousson
M. Sinan Kapanci
M. Serge Luisier
Mme Claude-France Matthey
Mme Florianne Maye
M. Yves Mesot
M. Yves Monnat
M. Max Müller
M. Alain Pautex
M. Fabrice Schoch
M. Cédric Zufferey



COMMISSIONS MUNICIPALES

AFFAIRES SOCIALES, SOCIÉTÉS ET PROMOTION ENVIRONNEMENTALE | ALINE TAGLIABUE

Présidente	Mme Marianne Cherbuliez
Vice-présidente	Mme Mélina Barras Cave
Rapporteur	M. Jean-Michel Baldin
Vice-rapporteur	M. Yves Mesot

Membres
Mmes Anne Batardon-Chavaz, Florianne Maye
MM. Jean-Louis Gämperle, Serge Luisier,
Yves Monnat, Cédric Zufferey

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT | CHRISTIAN ROBERT

Présidente	Mme Anne Batardon-Chavaz
Vice-président	M. Fabrice Schoch
Rapporteur	M. Charles Hutzli
Vice-rapporteur	M. Yves Mesot

Membres
Mmes Mélina Barras Cave, Gilberte Bisson,
Marielena Gautrot
MM. Olivier Duc, Alain Pautex, Fabrice Schoch

CONSTRUCTIONS | CHRISTIAN ROBERT

Président	M. Jean-Michel Baldin
Vice-présidente	Mme Gilberte Bisson
Rapporteur	M. Florian Barro
Vice-rapporteuse	Mme Claude-France Matthey

Membres
MM. Charles Hutzli, Joël Jousson, Sinan Kapanci,
Serge Luisier, Alain Pautex, Cédric Zufferey

FINANCES, SÉCURITÉ ET ADMINISTRATION | JEAN-MARIE MARTIN

Président	M. Olivier Duc
Vice-présidente	Mme Marianne Cherbuliez
Rapporteur	M. Jean-Louis Gämperle
Vice-rapporteur	M. Sinan Kapanci

Membres
Mme Maude Bessat-Macchi
MM. Andreas Berney, Christophe Buchwalder,
Alain Pautex

COMMISSIONS MUNICIPALES

GRANDS ESSERTS | JEAN-MARIE MARTIN	
Président	M. Joël Jousson
Vice-président	M. Sinan Kapanci
Rapporteur	M. Florian Barro
Vice-rapporteur	M. Christophe Buchwalder
Membres Mmes Maude Bessat-Macchi, Marielena Gautrot, Claude-France Matthey MM. Jean-Michel Baldin, Andreas Berney, Max Müller	

INFORMATION | ALINE TAGLIABUE	
Présidente	Mme Gilberte Bisson
Vice-présidente	Mme Marielena Gautrot
Rapporteur	M. Serge Luisier
Vice-rapporteuse	Mme Florianne Maye
Membre M. Yves Monnat	

Activités du Conseil administratif

En 2024, le Conseil administratif a siégé toutes les semaines le lundi après-midi à la mairie avec la secrétaire générale. De nombreux partenaires, privés ou publics et représentants de sociétés locales ont été auditionnés tout au long de l'année.

Activités du Conseil municipal et des commissions

Durant l'année, le Conseil municipal s'est réuni à 9 reprises et a voté 24 délibérations ou résolutions, telles qu'un crédit d'étude pour la construction d'un bâtiment parascolaire à Bois-Gourmand ou pour l'aménagement de bandes cyclables et quais de bus au chemin des Marais ou la réalisation d'un collecteur et d'un ouvrage d'évacuation des eaux pluviales à l'Arve. Les commissions ont tenu 32 séances.

Administration municipale

Organigramme

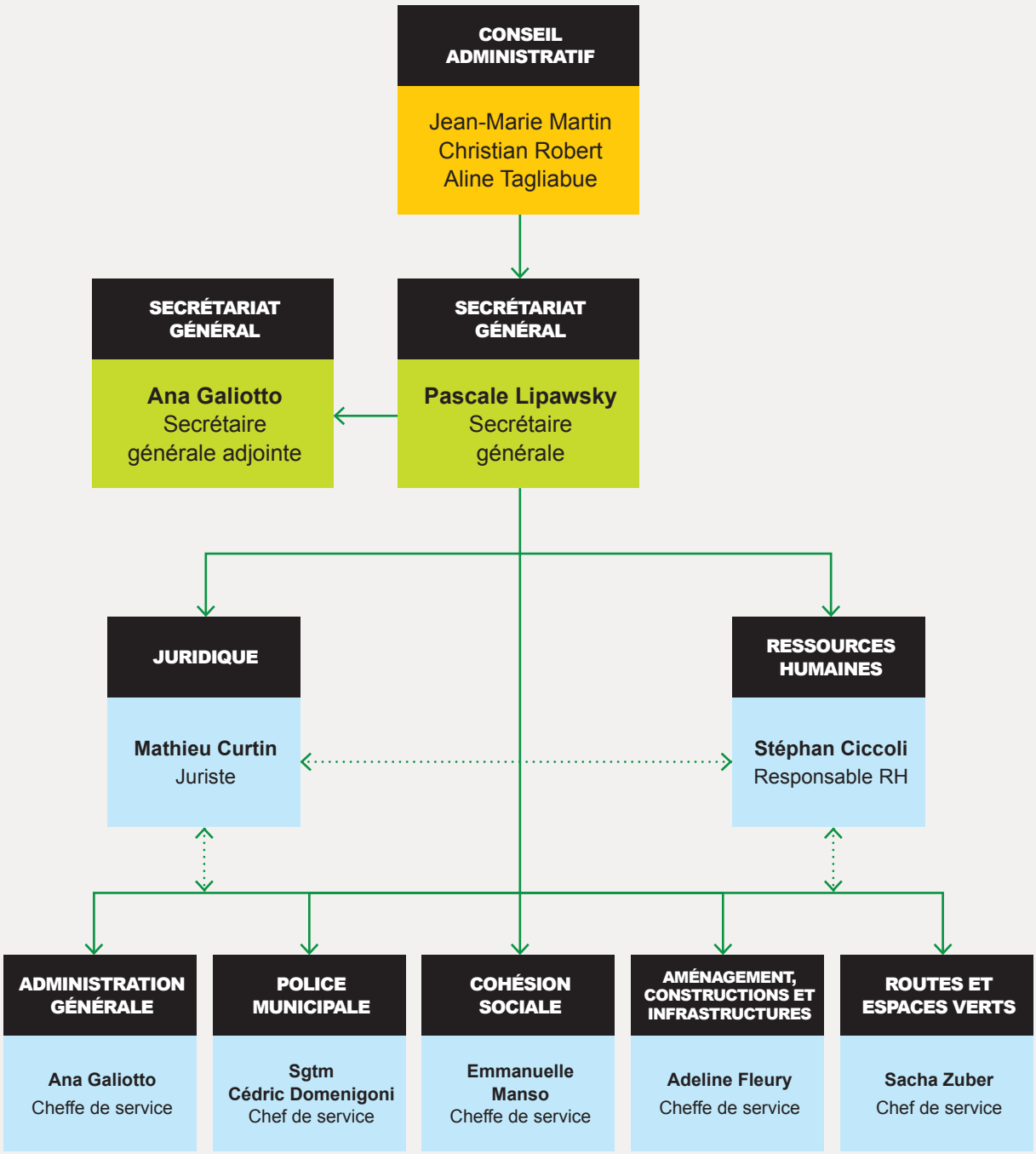



Dicastère finances, sécurité et administration

Jean-Marie MARTIN

ÉTAT CIVIL

La commune de Veyrier fait partie de l'arrondissement de l'état civil de Chêne-Bourg / Thônex / Veyrier dont les bureaux sont centralisés à la mairie de Chêne-Bourg, avenue du Petit-Senn 46, tél. 022 869 41 10.

Il est possible, après avoir accompli les formalités à la mairie de Chêne-Bourg, de célébrer les mariages à Veyrier, soit par un officier d'état-civil, soit, sur demande, par l'un des Conseillers administratifs.

107
NAISSANCES

133
DÉCÈS

10
MARIAGES

335

CARTES D'IDENTITÉ DÉLIVRÉES EN 2024

RÉCEPTION MAIRIE

18'855 MINUTES / AN
EN MOYENNE : 52 MINUTES / JOUR

8'707 APPELS / AN
EN MOYENNE : 24 APPELS / JOUR





15'160 MINUTES / AN
EN MOYENNE : 42 MINUTES / JOUR

5'958 APPELS / AN
EN MOYENNE : 17 APPELS / JOUR

Subventions tpg

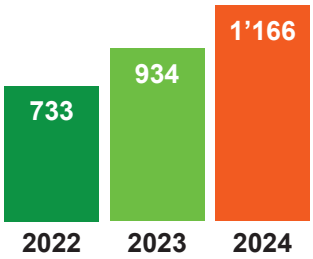

Cartes CFF

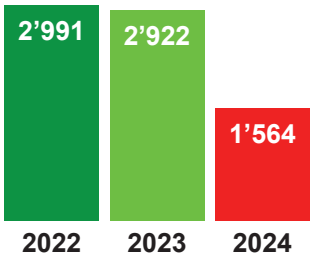

Finances

CHF 39.8 millions
REVENUS

CHF 38.6 millions
CHARGES

EXCÉDENT DE REVENUS

Les comptes 2024 de la Commune de Veyrier présentent un excédent de revenus de :

CHF 1’226’675.00

L’année 2024 s’est achevée de manière globalement positive pour la commune de Veyrier, avec un résultat net excédentaire de 1’226’675 francs. Ce bon résultat s’explique notamment par des revenus plus élevés que prévu, en particulier grâce à une fiscalité favorable. Même après l’intégration d’amortissements complémentaires, les comptes restent dans le vert, témoignant d’une gestion attentive des ressources communales.





Les revenus ont atteint près de 39,8 millions de francs, dépassant les prévisions budgétaires de plus de deux millions de francs.

En effet, la fiscalité sur les personnes physiques a été plus importante que prévue essentiellement grâce à des corrections favorables sur les années précédentes. En revanche, les revenus liés à la péréquation intercommunale ont connu une baisse significative par rapport à l'année dernière, en raison d'un ralentissement économique dans certains secteurs contributeurs. Les revenus fiscaux globaux ont tout de même progressé, atteignant 32,2 millions de francs.

Les revenus non fiscaux ont également augmenté, en particulier grâce aux taxes, aux placements financiers de la commune, ainsi qu'à des subventions cantonales destinées à soutenir l'accueil préscolaire et les économies d'énergie.

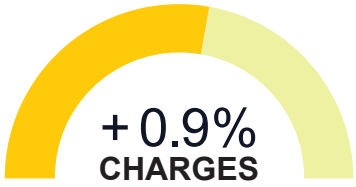

Les charges se sont maintenues à 38,6 millions de francs, légèrement supérieures au budget voté, et ce, malgré le vote d'amortissements complémentaires en cours d'année pour plus de 1.9 millions de francs. Le suivi budgétaire précis des dépenses tout au long de l'année a permis de voter des amortissements complémentaires afin de réduire les charges futures et d'améliorer la disponibilité budgétaire du compte de fonctionnement communal.

La maîtrise des dépenses s'explique notamment par une diminution des coûts d'entretien des bâtiments et infrastructures, des amortissements planifiés moins élevés que prévu, ainsi qu'une baisse des demandes de subventions émanant des crèches. Par ailleurs, le report de certains investissements a contribué à limiter les dépenses sur l'année.

L'augmentation des revenus, combinée à la stabilité des charges, a permis à la commune de respecter ses engagements tout en renforçant sa situation financière. Le résultat positif de l'exercice se traduit par une progression des capitaux propres, consolidant ainsi la solidité financière de la commune, dont le niveau de fortune dépasse désormais 105 millions de francs, pour un total au bilan de 134 millions de francs

ACTIF		PASSIF	
PATRIMOINE FINANCIER	48.1	CAPITAUX DE TIERS	28.3
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	86.0	CAPITAUX PROPRES	105.8
TOTAL	134.1	TOTAL	134.1

Dépenses nettes d'investissement 2024



Les investissements réalisés en 2024 se sont élevés à 9,6 millions de francs. Parmi les projets les plus importants figurent les études pour la future école des Grands Esserts, la rénovation des installations sportives du périmètre Grand-Salève, la modernisation de l'éclairage public et scolaire, ainsi que le remplacement de certains véhicules et équipements communaux. Voici les principales dépenses d'investissements en francs effectuées en 2024 :

Malgré ces investissements, la dette communale a diminué, passant de 23 à 21 millions de francs, ce qui reflète une bonne capacité de financement interne.

Concernant la trésorerie, la commune disposait de 6,3 millions de francs en liquidités en fin d'année, contre 10,2 millions de francs l'année précédente. Cette baisse est directement liée aux investissements réalisés, même si le flux de trésorerie issu de l'activité reste largement positif.

Le Conseil administratif conclut que les comptes 2024 traduisent une gestion saine et pragmatique des ressources, avec un recours intelligent aux outils budgétaires et une anticipation constante des variations de recettes fiscales. Pour 2025, plusieurs éléments devront être surveillés de près : la baisse votée à Genève en novembre 2024 de l'impôt communal sur les personnes physiques estimée à près de 1.8 million de francs, les impacts possibles sur les aides péréquatives, ainsi que les futurs emprunts nécessaires pour soutenir les projets d'infrastructure. Dans cette perspective, la commune continuera d'adopter une stratégie de gestion prudente, tout en poursuivant les efforts en faveur de la transition énergétique, de l'accueil des familles et du soutien aux associations locales.

Ce compte administratif 2024 confirme donc la solidité financière de Veyrier et sa capacité à faire face aux défis à venir tout en préservant l'équilibre budgétaire.

Ressources humaines

Mouvements du personnel communal

L'administration communale a traité 180 mouvements dans son personnel au cours de l'année 2024, soit :

Personnel de l'administration communale

2024

97 Arrivées

- Personnel communal x 14
- Stagiaires x 21
- Temporaires x 27
- Jeunes d'été x 32
- Apprenties x 2
- Procès-verbaliste x 1

58 Départs

- x 1 Fin de contrat conventionnée
- x 2 Départs à la retraite
- x 7 Démissions
- x 48 Fins des CCD

25 Mutations

- Modifications taux d'activité x 9
- Changements de fonction x 9
- Modifications durée contrat x 7

Par ailleurs, le service des ressources humaines a établi 173 documents administratifs, répartis comme suit :
- 46 certificats de travail
- 62 attestations d'employeur
- 65 attestations de gain intermédiaire

Au total, 32 jeunes de la commune ont pu bénéficier d'un job d'été proposé par l'administration.

L'effectif communal se caractérise par une stabilité notable.

En 2024, deux collaborateurs ont été félicités pour leur 20e anniversaire de service :
- Mme Magali CARRARD-GOMES, adjointe pédagogique à l'EVE Grand-Salève
- M. Antonio PINTO RAMOS, concierge à l'École de la Tour-de-Pinchat

Quelques chiffres

Au 31 décembre 2024 :
- L'effectif total s'élevait à 101 personnes : 61 collaboratrices et 40 collaborateurs, représentant 73,4 équivalents temps plein (ETP)
- L'ancienneté moyenne est de 7 ans pour les femmes et 8 ans pour les hommes
- L'âge moyen est de 51 ans pour les femmes et 46 ans pour les hommes
- La direction de l'administration est composée de 4 femmes et 5 hommes

Recrutement et formation

- 22 processus de recrutement ont été menés, pour un total de 2'812 candidatures et 227 entretiens réalisés
- 172 journées de formation ont été suivies par 57 membres du personnel, représentant 1'193 heures de formation

Police municipale

Intervention APM



En 2024, la police municipale a poursuivi son engagement en faveur de la sécurité et du bien-être de la population, dans une dynamique de proximité et de prévention. L'équipe se compose de huit agents de police municipale (APM), deux contrôleurs du stationnement, une secrétaire et quatorze patrouilleuses et patrouilleurs scolaires.

L'ensemble des effectifs assure une présence proactive et rassurante sur le territoire communal, notamment à proximité des établissements scolaires, dans les espaces publics et lors des événements municipaux.

Actions et interventions

Les agents veillent à l'application des réglementations en vigueur aux niveaux communal, cantonal et fédéral, dans une démarche d'accompagnement de la population et de promotion du respect des règles. Plus de 150 rapports ont été établis sous diverses formes (administratifs, renseignements ou notes internes), principalement en lien avec :

- La sécurité routière,
- La réglementation relative aux animaux,
- Les normes de police rurale.

Les activités de la Police municipale en chiffres

	2023	2024
Arrestations	5	4
Rapports de contraventios	61	82
Amendes stupéfiants	7	6
Amendes administratives	51	62
Amendes stationnements	4'249	4'381
Actions de préventions	117	139

Par ailleurs, 31 rapports de dénonciation ont été transmis aux autorités compétentes, concernant essentiellement des infractions aux réglementations communales et cantonales nécessitant un suivi administratif ou judiciaire.

Le service a généré 4'070 inscriptions dans la main courante, soit une moyenne de 16 actions ou situations traitées quotidiennement, illustrant l'implication constante de la police municipale dans la gestion des enjeux locaux.

Cinq interventions ont été menées auprès du suivi judiciaire de la Servette, dans des affaires liées à la Loi sur la Circulation Routière (LCR) et à des situations de séjour irrégulier. Des contrôles de circulation ont également été réalisés sur différents axes communaux afin d'anticiper les risques.

Le service a procédé à 175 interventions en lien avec les chantiers, allant du soutien à la circulation à la transmission de signalements à l'Inspectorat des chantiers (ICCH). Certaines mises en danger ont entraîné l'arrêt immédiat des travaux jusqu'à la résolution des problèmes constatés.

Prévention et engagement communautaire

Les APM ont contribué à la résolution de problématiques locales en participant à des assemblées de résidents et à des réunions de copropriété. Cette démarche a renforcé la relation de confiance entre la police et les habitants.



Séance de prévention pour les seniors

Des opérations de contrôle conjointes avec la police cantonale ont été organisées sur la voie publique, associant actions préventives et mesures répressives adaptées. Des actions de sensibilisation, telles que l'opération « Prédire » devant les écoles, ont permis de sensibiliser et dissuader les comportements inappropriés.

Une séance d'information à destination des seniors, organisée en collaboration avec la police cantonale, s'est tenue à la salle communale du Grand-Salève. L'événement a abordé les risques liés aux escroqueries et à la cybercriminalité, dans une approche pédagogique. Une deuxième séance a été organisée en réponse à l'augmentation des arnaques et fraudes en 2024, s'inscrivant dans un dispositif global de vigilance.

Dans le domaine du stationnement, 4'381 amendes d'ordre ont été délivrées en lien avec la LCR. Les contrôleurs du stationnement assurent également la gestion des parcmètres et des caisses de stationnement.

Campagnes de sensibilisation

Comme chaque année, une campagne de porte-à-porte a été menée pour sensibiliser la population à la prévention contre les cambriolages. Des séances d'information dans les écoles ont porté sur la mobilité douce et électrique, visant à encourager des comportements responsables chez les plus jeunes.



Séance d'information mobilité à l'école

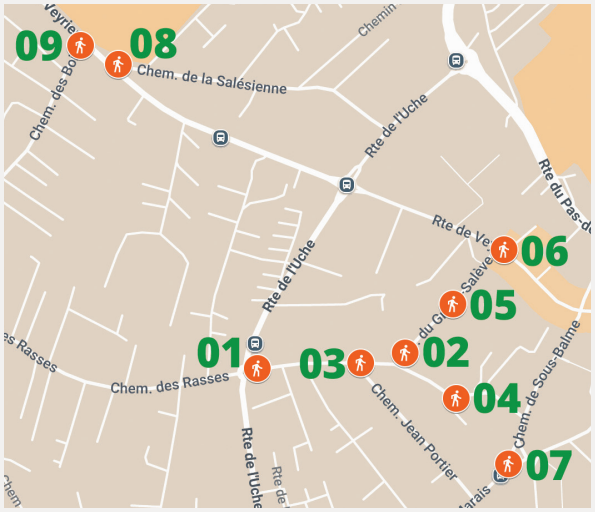

Perspectives et défis

Face à l'augmentation de la circulation, à la densification urbaine et à la recrudescence des incivilités, la police municipale adapte en permanence ses stratégies. Le vivre-ensemble reste au cœur de son action, afin de garantir un cadre de vie harmonieux.

La police municipale assure une présence active :

- De 7h à 19h en hiver d'octobre à avril,
- De 7h à 22h en été de mai à septembre,
- Avec des patrouilles en soirée et les week-ends, selon les besoins.

Une agence privée complète le dispositif en assurant la surveillance de plusieurs bâtiments communaux en dehors des heures d'ouverture.

Police cantonale – Poste de Carouge

Le poste de Carouge offre un service de police de proximité sous la direction du lieutenant Olivier Gaillard. Les agents de ce poste assurent une présence visible sur la commune et les secteurs avoisinants et répondent aux réquisitions émises par la centrale de police. Le poste est accessible au public du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

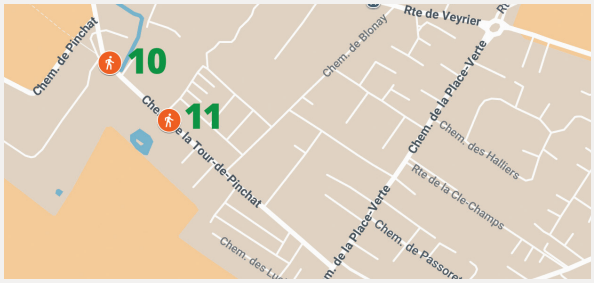

Patrouilleuses et patrouilleurs scolaires

Les quatorze patrouilleuses et patrouilleurs scolaires assurent la sécurité des enfants aux abords de 11 passages piétons, répartis sur le territoire communal.

01 Route de l'Uche giratoire Rasses

02 Avenue du Grand-Salève h. nº 27

03 Chemin des Rasses-Portier

04 Chemin des Rasses h. nº 98

05 Avenue du Grand-Salève h. nº 6

06 Route de Veyrier nº 264 h. Banque Raiffeisen

07 Chemin des Marais h. Parc de la Mouille

08 Route de Veyrier nº 222 angle chemin de la Salésienne

09 Chemin des Bois nº 220 angle route de Veyrier

10 Chemin de Pinchat h. École de Pinchat

11 Chemin de la Tour-de-Pinchat nº 8 h. chemin de l'Argilière

Compagnie des sapeurs-pompiers

L'année 2024 a été exceptionnelle, notamment en raison des intempéries qui ont nécessité 95 engagements de la compagnie.

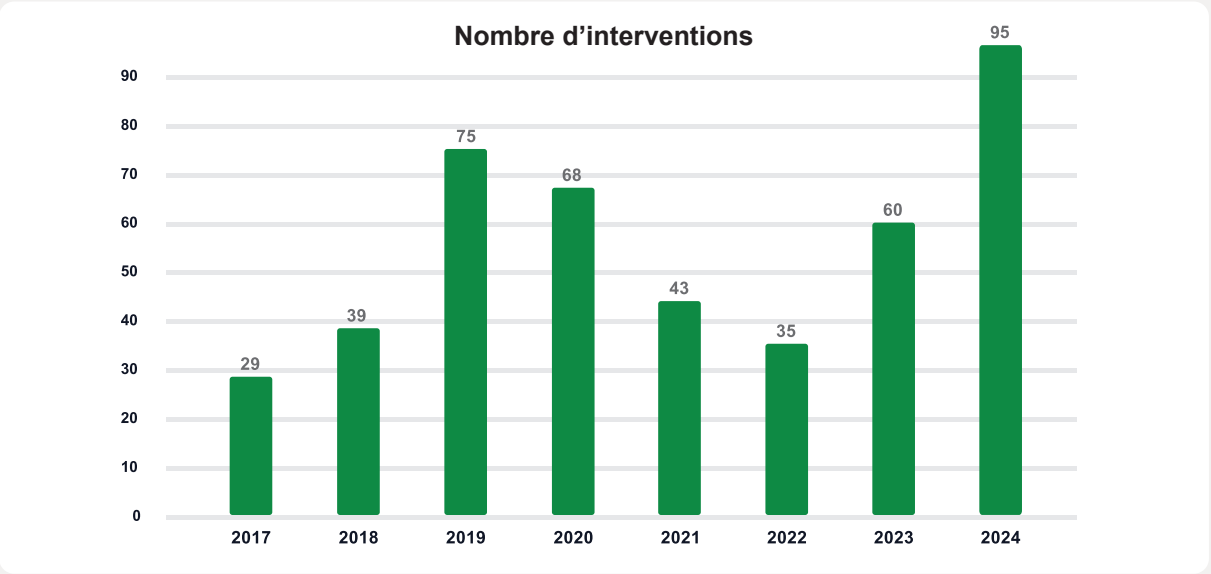

Engagement et exercices

La compagnie, parfois au complet ou mobilisée en groupes spécialisés, s'est réunie à de nombreuses reprises pour parfaire sa formation continue. Des rencontres intercommunales ont été organisées avec les compagnies de Bardonnex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates et Troinex. Le 27 avril, un exercice d'envergure a été mené avec la Compagnie des sapeurs-pompiers d'Onex.

État-major – Service de piquet intercommunal

L'état-major de la compagnie s'est réuni au minimum une fois par mois. Pour répondre à l'augmentation constante des tâches, sa composition a été élargie. Il est désormais composé des membres suivants :

- Capitaine Christophe ZURN
- Premier-lieutenant Vadim HARYCH
- Premier-lieutenant Eilean RIEDER
- Lieutenant David GORI
- Lieutenant Damien NEUENSCHWANDER
- Lieutenant Christophe LIBERTO
- Sergent Lionel BIDAUX
- Caporal Louis BRETTON
- Fourrier Jean-Sébastien JOLY
- Sapeur Julien HAEFELIN
- Sapeur Vincent VUILLEUMIER

Comme depuis de nombreuses années, le service de piquet est assuré conjointement avec la compagnie de Troinex.

Formations effectuées

Formations réalisées en 2024 :

- Basic Life Support – Automated External Defibrillator – Swiss Resuscitation Council
- Séance préposé APR
- Cours pour officiers
- Formation aux appareils de protection respiratoire
- Cours tronçonneuse
- École de formation de base
- Conduite en urgence

Admissions, retraites, démissions, jubilés, nominations et décès

Au 31 décembre 2024, la compagnie comptait 49 sapeurs.

Admissions :
- Aspirants Vincent BIDAUX et Sylvain ROCH

Départs :
- Sergent Sébastien PAX
- Sapeurs Julien HURNI et Hassen BACHRAOUI

Retraites après 25 ans de service :
- Sergent-major Frédéric PERISSIER
- Sergent Olivier PEDROLETTI
- Appointé Philippe NEUENSCHWANDER

Jubilés :
- 10 ans de service : Lieutenant Damien NEUENSCHWANDER
- 20 ans de service : Lieutenant Christophe LIBERTO et Fourrier Jean-Sébastien JOLY

Décès :
- Aucun décès à déplorer parmi les membres actifs ou retraités de la compagnie.

Autres activités

Le dimanche 25 février, l'action solidaire au profit des Jardins de Montbrillant a rassemblé un grand nombre de participants, dont des membres du Conseil administratif et plusieurs retraités de la compagnie.

La compagnie a par ailleurs été mobilisée à l'occasion :
- Des promotions scolaires,
- De la fête du Bonhomme hiver,
- De la fête nationale du 1er août,
- de l'édition 2024 du Walking de la Course de l'Escalade, qui a nécessité une sécurisation renforcée du parcours.

Le Bal de l'Escalade, organisé le vendredi 12 décembre avec le soutien du Cartel des sociétés, des TSHM et de Veyrier-Sport, s'est déroulé dans une ambiance festive avec déguisements et marmite traditionnelle.



Camion Compagnie sapeurs-pompiers

ORPC Salève

L'année 2024 a représenté une période particulière pour l'ORPC Salève, marquée par plusieurs engagements liés à des événements météorologiques extrêmes, notamment des inondations. Des volontaires ont également été mobilisés pour participer aux opérations de soutien aux sinistrés dans le canton du Valais.

Malgré la baisse générale des effectifs de la protection civile, l'ORPC Salève a conservé une certaine stabilité, avec un effectif total quasiment identique à celui de l'année précédente. Toutefois, un déficit important demeure dans le secteur logistique, nécessitant une poursuite de la diversification des formations pour répondre aux besoins futurs.

Personnel

Au 31 décembre 2024, la compagnie comptait 149 astreints, soit quatre de plus qu'au 31 décembre 2023. Tous les membres, y compris le commandant et le responsable logistique, sont des miliciens.

La compagnie

L'instruction de l'ORPC est répartie sur l'année en 3 cours de répétition. Ils permettent de former les miliciens dans des conditions réelles et de contrôler leur niveau de formation. En parallèle, lors du cours de mars, est effectué le contrôle périodique des abris privés (CPA). Ces contrôles obligatoires permettent de vérifier le niveau de préparation des abris de 6 à 200 places. Les astreints sont formés pour effectuer une inspection en vérifiant différents points de contrôle selon un formulaire.

Ces contrôles ont lieu tous les 10 ans. Dans le même temps, certains miliciens ont pu se former à la régulation du trafic dans des carrefours à forte circulation. Cette instruction donnée par la police routière a permis à 8 personnes de recevoir un certificat leur permettant de gérer le trafic même lors de conditions dégradées.

Le second cours a eu lieu au mois de juin. Lors de cette semaine, les miliciens ont pu s'instruire et s'exercer sur le village d'exercice d'Epeisses. Les cadres de l'appui technique ont organisé différents postes d'exercice permettant de rafraichir et d'exercer les compétences des miliciens. Afin de se rapprocher de la réalité, l'ensemble des opérations s'est déroulé de nuit.

Enfin le dernier cours était organisé par l'assistance, sur un mandat de prestation demandé par le service de la protection civile et des affaires militaires (SPCAM), afin d'aider un EMS en cas de situation d'urgence. Pour cette formation, les cadres de l'assistance ont organisé conjointement avec le responsable de la sécurité de l'EMS des Châtaigners, un exercice d'évacuation d'une partie des bâtiments. Les miliciens de l'ORPC Salève avaient pour mission d'accompagner et de recenser les personnes déplacées. De plus, tout au long de l'exercice, ils ont dû subvenir aux besoins des pensionnaires. Il en est ressorti plusieurs points positifs et a permis de cibler les marges de progressions si un événement similaire devrait subvenir réellement.

Engagement en situation d'urgence

- Intervention à la suite d'inondations survenues dans les communes de Bardonnex et Plan-les-Ouates.
- Soutien aux ORPC Seymaz et Lac, en réponse à la rupture d'une canalisation d'eau potable.

Engagement en faveur de la collectivité

L'ORPC Salève a apporté son soutien logistique lors du Walking de l'Escalade, notamment sur les tronçons les plus complexes du parcours, situés en ville de Carouge et de Genève. Pour la première fois, l'ORPC Salève a piloté seule l'ensemble de la manifestation, confirmant sa capacité à gérer des événements de grande ampleur.

ORPC Salève



2024 en chiffres

Effectif au 31.12.2024 :	148 astreints
Volontaires :	11
Nouveaux volontaires engagés pour 2025 (urgence) :	1
Jours d'engagement en faveur de la collectivité :	64
Jours de cours de répétition (état-major, cadres, CR) :	346
Total des jours de service :	481
Nombre de services :	15
Rapports d'état-major :	5
Visites CPA : réalisées dans le cadre du cours de mars	

Fondation immobilière de la ville de Veyrier – FIVV

Le Conseil de la Fondation immobilière de la Ville de Veyrier est composé en 2024 des membres suivants :

- M. Flavio BRISOTTO, président
- M. Marco CESAREO, vice-président
- M. Raymond JEANNERET, secrétaire
- M. Philippe PROST
- M. Laurent GASPOZ
- M. Jean-Marie MARTIN
- M. Cédric RICOU
- M. Karl SCHÜRMANN

La commission des Grands Esserts « Les Messicoles » (PLQ Ferme, trois bâtiments de 40 logements) s'est réunie à plusieurs reprises pour traiter les aspects administratifs, financiers et techniques du projet. Un suivi particulier a été apporté à l'avancement des travaux, aux problématiques de chantier et aux échanges avec les promettants-acquéreurs (choix des finitions, notamment).

Les travaux de gros œuvre se sont achevés au début de l'année pour le bâtiment A2 (HM), puis au printemps pour les bâtiments A1 (PPE) et A3 (HM LUP), ainsi que pour le parking souterrain.

Des adjudications supplémentaires ont été attribuées en collaboration avec les mandataires, avec une priorité donnée aux entreprises cantonales, voire communales.

Le programme d'inscriptions en ligne destiné aux candidats locataires, disponible sur www.fivv.ch, est opérationnel, bien que des améliorations restent à apporter pour optimiser le traitement des demandes.

Un logiciel spécifique a été utilisé pour la sélection des candidats à l'achat des appartements en PPE. Ce système permet une sélection anonyme basée sur des critères préalablement définis par une commission ad hoc. Les appartements ont été attribués aux candidats répondant pleinement aux exigences de la Fondation.

La commission du logement a poursuivi l'attribution de logements vacants en cours d'année, avec une priorité donnée aux habitants de Veyrier. La demande pour des logements à loyers abordables reste élevée, particulièrement chez les personnes à faible revenu ou bénéficiant de l'aide sociale, justifiant le maintien d'une politique tarifaire raisonnable.

Enfin la commission des travaux a poursuivi l'analyse et la mise en œuvre des travaux de rénovation et d'entretien nécessaires, tout en poursuivant ses actions pour une gestion technique aboutie du patrimoine de la Fondation.

Une des principales réalisations en 2024 de la commission, a été, en collaboration avec nos mandataires, d'initier le processus d'analyse et résolution des problèmes liés, entre autres, aux portes d'accès d'un des immeubles récents de la Fondation.

Situation financière au 31 décembre 2024

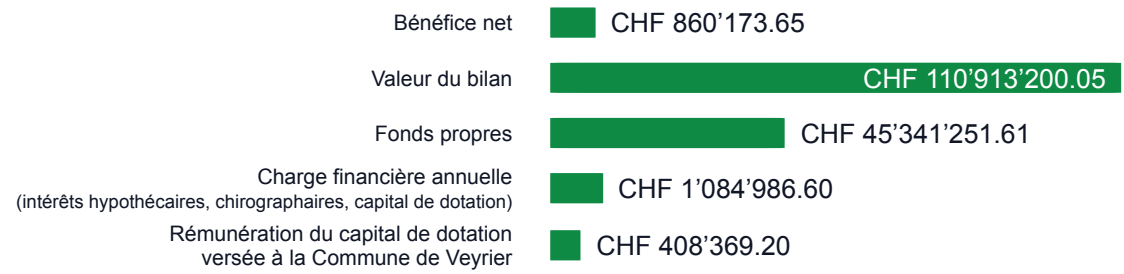



Parking des Messicoles



Les Messicoles (projection)



Dicastère aménagement, constructions et infrastructures

Christian ROBERT

Urbanisme et environnement

Urbanisme

L'urbaniste communal a principalement été mobilisé par le suivi des grands projets d'aménagement en cours, notamment aux Grands Esserts, au Pré-des-Dames et dans la couronne villageoise. Le développement de ces projets a nécessité un travail soutenu de coordination et de formalisation.

La mise en œuvre des nouvelles infrastructures routières, des lignes de bus et des axes de mobilité douce en lien avec les Grands Esserts a exigé une collaboration étroite avec les services cantonaux concernés.

Le suivi de la densification de la zone 5 et le contrôle du respect des conditions fixées par le plan directeur communal ont également constitué des priorités majeures pour l'urbaniste et les architectes de la commune.

Energie

Le programme Visite-villa, conduit en partenariat avec les SIG et subventionné par la commune, a permis à environ 300 propriétaires de bénéficier d'un diagnostic énergétique personnalisé. Ce programme vise à identifier les mesures de réduction de consommation énergétique et d'impact environnemental.

Le 26 novembre, la Commune de Veyrier a obtenu le **label Cité de l'énergie**, en reconnaissance des efforts déployés en matière de politique énergétique et climatique. Parmi les actions concrètes ayant contribué à cette labellisation figurent :

- l'optimisation de l'éclairage des bâtiments, de la voirie et des installations publiques ;
- la réduction continue de l'indice de dépense de chaleur des bâtiments communaux ;
- l'exploitation durable des forêts communales pour alimenter deux des trois réseaux de chauffage à distance (CAD) ;
- la gestion différenciée des espaces verts, avec des plantes peu consommatrices d'eau et faciles d'entretien ;
- l'obligation de maintien de 40 % de pleine terre dans tous les projets de densification en zone 5 ;
- la formalisation d'une stratégie climat à l'échelle communale.

Ce label est attribué aux communes qui mènent des actions supérieures à la moyenne suisse dans les domaines du climat, de la mobilité et de l'énergie, en tenant compte des compétences cantonales respectives.



La qualité des engagements pris est réévaluée tous les quatre ans.

En fin d'année, une séance d'information publique sur la loi cantonale sur l'énergie a réuni près de 200 participants. À la suite de cette rencontre, une antenne d'information a été mise en place, permettant aux habitants d'obtenir des réponses personnalisées sur les questions liées à la rénovation énergétique.

Remplacement de l'ensemble des éclairages des trois écoles

Les bâtiments scolaires de Veyrier étaient équipés d'éclairages néon énergivores dont la fabrication a été interdite dès août 2023. Dans le cadre du programme Eco21 et de la volonté d'obtenir le label « cité de l'énergie », l'administration a procédé au changement des éclairages de toutes les écoles incluant les salles de gymnastique. L'économie annuelle d'électricité potentielle après travaux est d'environ **350'000 kwh/an**.

Les travaux de remplacement des éclairages ont tous été réalisés durant les vacances scolaires d'été, ce qui a été un véritable défi pour notre service aménagement, constructions et infrastructure ainsi que pour l'entreprise d'électricité mandatée. Désormais, en plus de nos parkings publics, l'intégralité de nos sites scolaires sont équipés d'éclairages LED.

Remplacement des éclairages des terrains de football au centre sportif de Grand-Donzel

L'éclairage du stade de football de Grand-Donzel, vétuste et énergivore, datait de 2006. L'administration a donc décidé de procéder au remplacement complet des installations par des éclairages LED nouvelle génération spécifiques aux stades de football.

La consommation d'énergie a été réduite d'environ de moitié (environ 30'000 kWh/an) et le coût de maintenance fortement diminué.

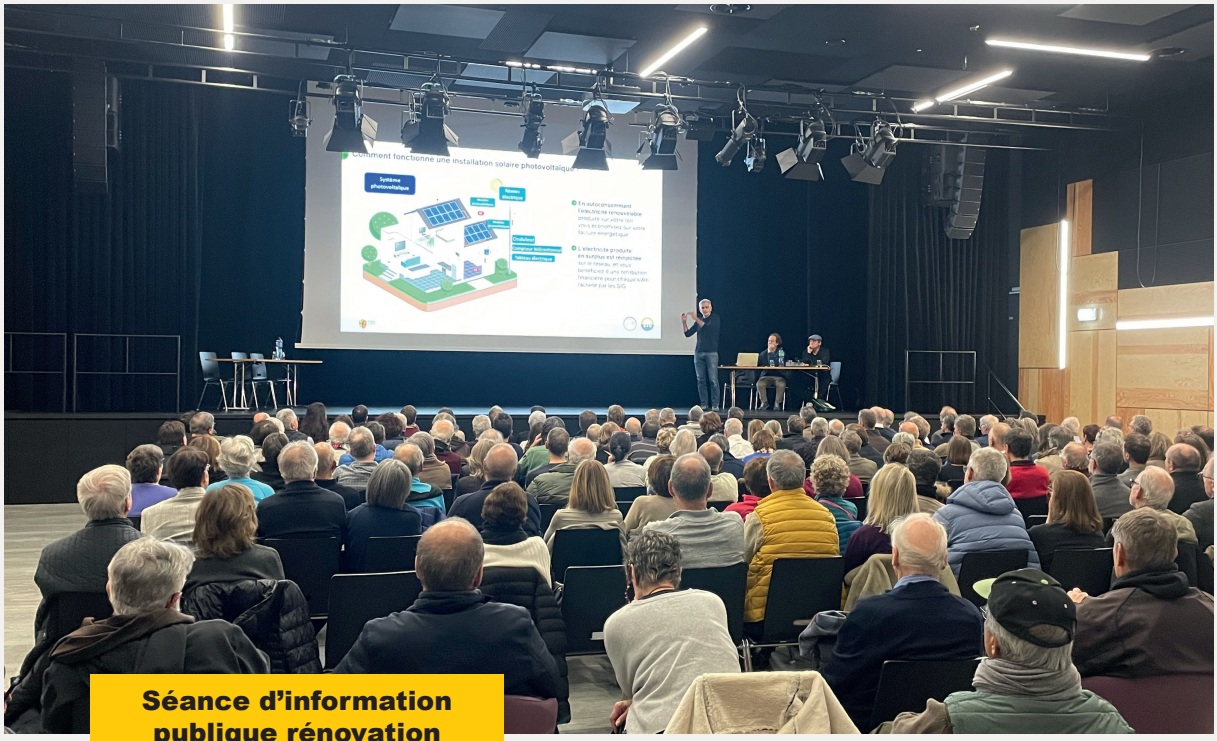

Séance d'information publique rénovation énergétique

Constructions

Rénovation des vestiaires du Football Grand-Salève

Les vestiaires du FC Veyrier Sports, installés dans l'abri PC de l'école de Grand-Salève, avaient été conçus pour un usage temporaire. Ces locaux ne répondaient toutefois plus aux normes actuelles, notamment en matière de sécurité incendie, et ne permettaient pas d'accueillir le nombre croissant d'adhérents du club.

Dans un premier temps, des vestiaires provisoires ont été installés dans le préau de l'école. Les travaux de rénovation complets ont été menés en 2024 en collaboration avec l'entreprise PROGESTRA. L'espace a été entièrement réhabilité pour offrir des locaux modernes, sécurisés et adaptés aux besoins présents et futurs. Les travaux se sont achevés en décembre, à la satisfaction générale du club et de l'administration.

Caserne des pompiers

Les dernières inspections de la caserne effectuées par l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPPAM) montraient que celle-ci ne répondait plus aux normes d'hygiène et de sécurité actuelles et que les locaux étaient trop petits. Le Conseil municipal a donc voté en 2023 le crédit de réfection du bâtiment qui comportera un étage de plus. La procédure d'adjudication selon l'AIMP (Accord intercantonal sur les marchés publics) s'est achevée avec le choix d'une entreprise totale pour le suivi et l'exécution des travaux. Le démarrage du chantier s'est déroulé en février 2025.

Pendant la durée des travaux, les sapeurs-pompiers sont relocalisés au sein du service des routes et espaces verts, au 53A chemin du Bois-Gourmand.



Rénovation des vestiaires du FC Veyrier

Equipement communal mixte (périmètre de l'ancienne salle communale)

Tout au long de 2024, une étroite collaboration entre le maître d'ouvrage, le consortium d'architectes atelier mue, les services de l'État, les ingénieurs spécialisés et les futurs utilisateurs a permis d'élaborer un avant-projet détaillé. Le crédit de construction sera présenté au Conseil municipal au printemps 2025.

Pour rappel, le bâtiment de l'ancienne salle communale fera l'objet d'une rénovation respectueuse du patrimoine, conformément aux recommandations du Service des Monuments et Sites (SMS). L'extension actuelle sera reconstruite à l'identique en termes de gabarit, afin de répondre aux exigences de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN), notamment pour préserver le cèdre et le magnolia existants.

Il accueillera les activités suivantes :
- Rez-de-chaussée : Centre de loisirs de Veyrier et Fil d'Argent, avec certains espaces mutualisés pour favoriser les échanges intergénérationnels ;
- 1er étage : Bibliothèque communale, Mémoire de Veyrier et Bouillon de Lecture, avec des synergies entre les entités culturelles ;
- 2e étage : Nouveaux locaux pour les activités politiques (salle du Conseil municipal, salle des commissions, espaces de réunion).

La Villa Prins sera rénovée et adaptée pour accueillir, comme actuellement, les Travailleurs sociaux hors murs (TSHM).

Un nouveau bâtiment complètera l'ensemble, comprenant deux arcades commerciales et dix studios étudiants avec espace commun.

Les espaces extérieurs seront intégralement réaménagés pour créer une place de vie centrale et un parc arborisé.

La mise à disposition des locaux est prévue pour le premier semestre 2028.

Bâtiment de l'ancienne salle communale





Nouveaux espaces extérieurs

Ecole de Bois-Gourmand

Lors de sa séance du 12 mars 2024, le Conseil municipal a voté un crédit d'étude en vue de la construction d'un troisième bâtiment sur le site de l'école de Bois-Gourmand. Ce nouveau bâtiment accueillera les activités parascolaires ainsi qu'un restaurant scolaire.

L'étude, menée en concertation avec les acteurs du site, les mandataires et les services concernés, permettra de définir le montant du crédit de construction qui sera soumis au printemps 2025 au Conseil municipal.

Préavis d'autorisation de construire

En 2024, le service a traité 108 dossiers de requêtes, donnant lieu à 123 préavis. En comparaison, 2023 avait enregistré 73 requêtes et 99 préavis. L'écart entre le nombre de requêtes et le nombre de préavis s'explique par la nécessité de plusieurs circulations internes pour un même dossier.

Ces chiffres témoignent d'une hausse de l'activité du SACI et d'une complexité croissante des dossiers.

Les raisons principales des préavis défavorables découlent essentiellement d'une incompatibilité avec la stratégie de densification de la zone 5 issue du plan directeur communal notamment sur des thématiques liées aux gabarits, à la préservation de la pleine terre et à l'indicateur de perméabilité.

Quant aux préavis émis sous conditions, ceux-ci concernent majoritairement la mutualisation d'accès aux parcelles, les espaces pour la récolte des déchets ménagers et le respect de la charte environnementale.

Libellés préavis	2024	2023	2022
Préavis favorables sans observation	58	53	47
Préavis favorables sous conditions	21	26	36
Préavis favorables avec souhaits ou dérogations	16	3	4
Demandes de compléments ou de modifications de projets	20	11	21
Préavis défavorables	8	6	8
TOTAL :	123	99	116



Ecole de Bois-Gourmand

Révision des hydrantes

La révision complète et la remise en état des hydrantes communales ont été achevées en décembre 2024. Cette opération a concerné 282 bornes hydrantes, réparties comme suit :

- 82 bouches incendie enterrées,
- 200 poteaux hors sol.

Ce travail essentiel contribue à assurer la sécurité de la population sur l'ensemble du territoire communal.



Aménagement hydrantes

Projet des Grands Esserts

Avancement du projet

Le chantier de la route de Veyrier, entamé en début d'année, a permis de finaliser la première étape de l'élargissement de la chaussée, entre le chemin De Blonay et le carrefour du Stand-de-Tir. Le trafic a été basculé sur la nouvelle voie en janvier 2025, comme prévu

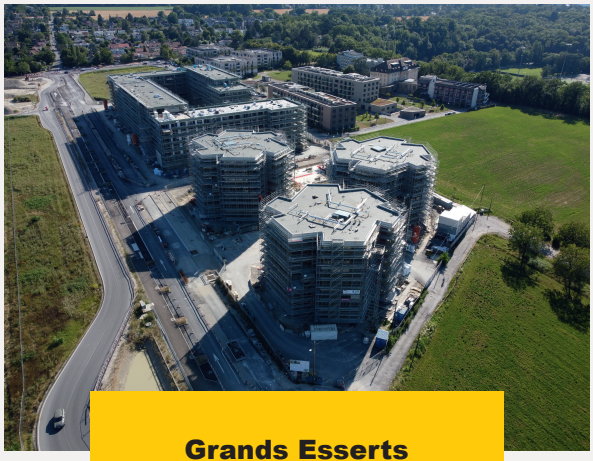

Grands Esserts

Sur la route de Vessy, les travaux ont suivi leur cours, avec la pose des mâts d'éclairage, la réalisation des plantations et des raccordements aux immeubles. La mise en circulation définitive est attendue pour 2025. En prolongement, l'élargissement de la route de Vessy, côté Pont de Vessy, a commencé durant l'été. Ces travaux, complexes du fait de la configuration étroite du site, ont été rendus possibles grâce à la mise en place d'un sens unique de circulation dynamique :

- de 6h à 10h : circulation en direction de la ville,
- à partir de 10h30 : circulation en direction de Veyrier.

Les travaux d'aménagement intérieur et de finition des immeubles de la FIVV et de la CPEG se poursuivront en 2025 en vue de l'accueil des premiers habitants à l'automne.

Les autorisations de construire ont été délivrées en fin d'année pour :

- le bâtiment Beaux-Champs (CPEG),
- la première partie des espaces publics (chemin des Beaux-Champs). Ce chantier débutera en 2025.

Pour le Groupe scolaire, les travaux de préparation du terrain, comprenant le décapage des couches de terre végétale et sous-couches, ont pu être réalisés en octobre 2024 compte tenu d'une météo clémente.

La délivrance de l'autorisation de construire est attendue pour le début du printemps 2025, le chantier débutera dès son obtention. L'objectif est de pouvoir accueillir les premiers élèves à la rentrée 2027.

Routes et espaces verts

Parcs et jardins

La Commune poursuit l'aménagement de ses espaces verts dans une optique de durabilité. Cette approche a permis à l'équipe des jardiniers de remporter la première place lors du concours intercommunal des communes fleuries.

Les bulbes sont réutilisés chaque année, replantés dans les bandes herbeuses et les parcs après leur passage dans les massifs et bacs.

Dans le parc du Grand-Donzel, une trentaine d'arbustes mellifères ont été plantés. Ces essences ne nécessitent ni entretien intensif ni arrosage régulier, contribuant ainsi à la préservation de la ressource en eau et à la biodiversité.

Les massifs de la mairie ont été partiellement replantés avec des espèces vivaces et économes en eau.

Par ailleurs, des animations apicoles ont été organisées pour les écoles autour des trois ruchers didactiques installés au Grand-Donzel.

Routes

Le service des routes et espaces verts (SREV) assure l'entretien régulier des routes, trottoirs, parkings extérieurs et intérieurs. Les préaux des trois écoles communales sont nettoyés chaque lundi, avec une intervention complémentaire possible le mercredi après-midi en cas de besoin.



Ruches pédagogiques

Manifestations

Le SREV a été fortement mobilisé tout au long de l'année pour l'installation de structures nécessaires aux diverses manifestations communales.

Il convient de relever que l'accroissement du nombre des manifestations et de leur importance impactent directement les activités du service qui doit, par ailleurs, assurer ses missions de base. Cela nécessite une coordination rigoureuse pour mettre en place la logistique et pour garantir la sécurité.

Principales installations et heures consacrées à leur mise en place :

MANIFESTATION	NOMBRE D'HEURES
Vide Grenier des Châtaigniers	320
Veyrifest	320
Promotions scolaires	960
Fête nationale 1er août	640
Vogue de Veyrier	360
Fête de l'escalade	128
Walking	144
Marché de Noël	1'280
TOTAL	4'152

Lutte contre les insectes

Moustiques Tigres
Trois interventions ont été réalisées par le SREV sous la responsabilité de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature, respectivement en mai, juillet et septembre. Ces interventions ont concerné l'ensemble des sacs pluviaux situés sur les routes et chemins, soit environ 1'700 sacs, privés ou communaux, ainsi que de nombreux points sensibles où une stagnation d'eau est possible.

Ces informations ont été annoncées sur le site internet communal ainsi que sur les réseaux sociaux.

Fourmis Tapinoma Magnum
Face à la présence de fourmis Tapinoma magnum dans le secteur de la zone sportive du Grand-Donzel, une entreprise spécialisée a été mandatée pour effectuer un traitement ciblé. Trois interventions ont été réalisées durant le mois de septembre.

Parallèlement, un tout-ménage d'information a été distribué à l'ensemble des habitants concernés, afin de les sensibiliser à la problématique et leur fournir des conseils utiles pour limiter la propagation de cette espèce.

Autres

L'ancien véhicule VW a été remplacé par un véhicule Ford équivalent 100% électrique utilisé pour des transports divers.



Nouveau véhicule Ford 100% électrique

Total mensuel des tonnages par type de déchets en 2024

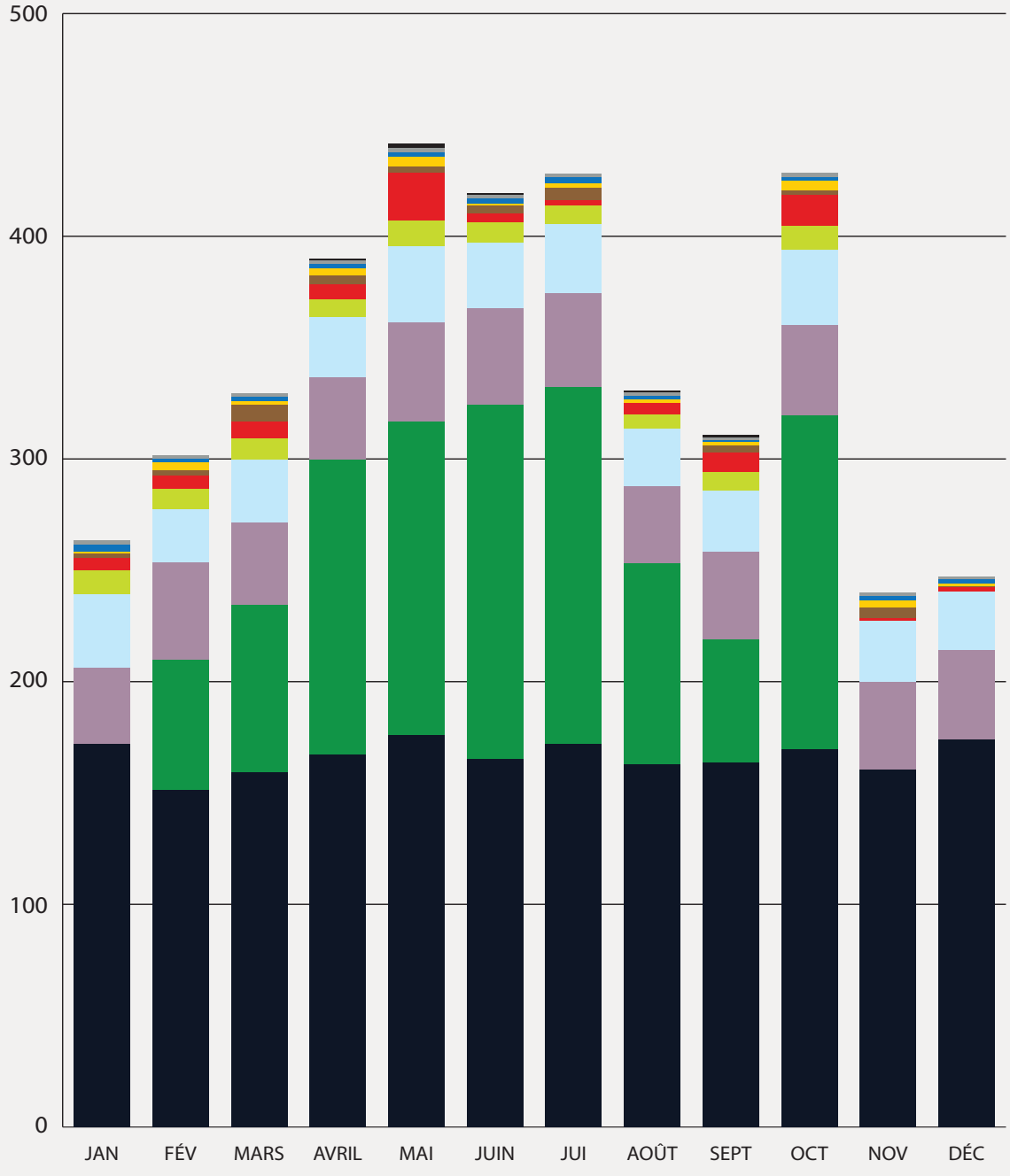

	ORDURES MÉNAGÈRES	DÉCHETS DE JARDIN	PAPIER CARTON	VERRE	DÉCHETS DE CUISINE	DÉCHETS ENCOMBRANTS	BOIS	FERRAILLE	PET	FER-BLANC alu	SWICO *	
2023	1981.5	1090.6	517.0	356.3	108.3	73.4	37.5	25.0	30.3	19.4	9.9	Qté[To]
2024	1993.6	1020.0	477.8	347.3	90.8	85.4	37.5	29.1	24.6	18.4	6.1	Qté[To]

* Swico Recycling est un système de reprise à but non lucratif d'appareils électriques et électroniques en fin de vie des secteurs informatique, électronique grand public, bureautique, communication, industrie graphique, métrologie et médecine.



Dicastère social, culture et promotion environnementale

Aline Tagliabue

Culture & manifestations

L'année 2024 a confirmé la dynamique amorcée ces dernières années, avec une programmation culturelle et événementielle diversifiée et en constante évolution. La fréquentation a poursuivi sa progression, illustrant l'engouement croissant des Veyrites pour l'offre culturelle proposée.

Cette attractivité repose sur une programmation variée et exigeante, mêlant découvertes artistiques, événements fédérateurs et moments de convivialité. La fidélisation d'un public toujours plus large confirme la pertinence des choix artistiques et la capacité du service à répondre aux attentes des habitants. Cette année encore, la culture à Veyrier s'est affirmée comme un moteur de lien social et de partage, contribuant pleinement à l'animation et au dynamisme de la commune.

Elément phare : Bourgeons en fête

Bourgeons en fête, événement lancé au printemps 2024, a su mobiliser la population autour des thématiques du développement durable et du vivre-ensemble.

Organisé sur trois jours, ce nouveau rendez-vous a proposé :

- 2 marchés dédiés au recyclage et aux producteurs locaux,
- 14 ateliers autour des gestes durables,
- 6 concerts mettant à l'honneur les talents régionaux,
- 4 spectacles accessibles à toutes les générations,
- 4 stands de restauration et 1 buvette, valorisant les circuits courts et les produits du terroir.

L'événement a rencontré un succès notable auprès de la population, confirmant la pertinence de ce format. Une deuxième édition est d'ores et déjà prévue en mai 2025, avec l'ambition de renforcer encore son ancrage local et d'enrichir son programme participatif.




Bekar


Billie Bird & Les Flamboyantes



Blaise Bersinger


L'addition


Atelier Fabienne Guyomarch

La saison culturelle

En 2024, 19 événements ont été proposés dans le cadre de la saison culturelle, témoignant de la diversité et de l'ambition de la programmation. Ces rendez-vous ont mêlé disciplines et publics variés :

- 4 concerts, allant du rap introspectif (Bekar) au jazz contemporain (PrismE, Thérèse trio), en passant par des performances collaboratives avec chœur (Billie Bird & Les Flamboyantes – Festival Les Créatives).
- 9 spectacles et pièces de théâtre, mêlant humour, réflexion, danse, théâtre jeune public et expériences immersives. Des compagnies reconnues comme le Théâtre de Carouge ou la Cie du Renard Bleu ont été accueillies.
- 4 expositions, avec des artistes locaux ou en lien avec Veyrier, abordant des thèmes tels que le voyage, la nature ou l'introspection artistique. Certaines ont été accompagnées d'ateliers pour le jeune public.
- 1 festival de printemps et 1 projection hors saison, poursuivant l'ouverture vers de nouveaux formats et de nouveaux publics.

La saison a su conjuguer exigence artistique, accessibilité et ancrage territorial, en s'appuyant aussi sur des collaborations avec de grands festivals genevois (Antigel, Les Créatives, La Bâtie).

Manifestations communales

Apéritif communal et remise du Mérite 2023
Première manifestation de l'année, organisée le 10 janvier en présence de Mme Aline TAGLIABUE, Maire, MM. Jean-Marie MARTIN et Christian ROBERT, Conseillers administratifs, M. Alain PAUTEX, président du Conseil municipal et M. Cédric FORFAIT, président du Cartel des sociétés.

La soirée a été animée par la Fanfare « l'Echo du Salève ». Après les vœux et allocutions, Mme TAGLIABUE a remis le mérite à M. Jean-Denys DURIAUX, à titre communautaire, pour son engagement dévoué à sa commune et son implication multiple au service de la population, au travers d'activités patrimoniales et culturelles.

La Fête des Promotions scolaires s'est déroulée le vendredi 28 juin à Grand-Donzel. Au programme, animations pour les écoles en journée et, en soirée, cortège au départ de l'école de Grand-Salève, stands de restauration et bal en fin de soirée. Comme chaque année, un événement apprécié par toutes et tous.

La Fête du 1er août s'est déroulée une nouvelle fois sur le site de Grand-Donzel pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Programme de la soirée : concert, cirque en déambulation, cérémonie officielle et hymne national. En parallèle des braseros, les enfants ont participé à un cortège aux lampions accompagné de la fanfare de Veyrier.

La Vogue du 20 au 22 septembre. Evénement incontournable du début de l'automne, avec ses traditionnels stands d'artisanat dans les rues, vide-greniers et troc des enfants, de restauration sous la grande tente, de concerts, d'animations culturelles et pour la jeunesse sur la place des légendes et à l'intérieur de la salle Grand-Salève.



Fête des écoles – promotions scolaires



Organisation du **Marché de Noël** du 13 au 15 décembre sur l'esplanade et à l'intérieur de la salle communale avec une trentaine d'artisans, des stands de nourriture, des animations musicales, dédicaces d'auteurs et ateliers enfants, sans oublier la visite du Père Noël, rendez-vous toujours apprécié par les familles.





Marché de Noël

Fonds de décoration

Le comité du Fonds de décoration est composé des personnes suivantes :

- Mme Aline TAGLIABUE, Conseillère administrative, présidente
- Mmes Emmanuelle GARCIA GAVILLET, Claude-France MATTHEY, Nérina PRELLI, Françoise SCHENK-GOTTRET, Odile VICENTE, membres
- M. Cédric ZUFFEREY, membre
- Mme Monique LEUENBERGER, coordinatrice Culture et manifestations, assure le secrétariat

Cette année, le comité a porté son choix sur une sculpture de l'artiste Pierre BUCHS (1954–2017), installée récemment dans le hall d'accueil de la mairie. Deux œuvres de l'artiste troinésienne Malbine ont également été acquises et seront prochainement installées sur le territoire communal.

En raison des retards constatés sur le chantier des Grands Esserts, les projets artistiques prévus sur l'esplanade Jean-Piaget ou dans d'autres secteurs ont été temporairement suspendus. Ils seront réévalués dès que les conditions le permettront.

Le périmètre de l'ancienne salle communale, actuellement en transformation, fait également l'objet d'une réflexion artistique. L'intégration d'une œuvre, en intérieur ou en extérieur, est à l'étude.

Le comité poursuivra ses activités en veillant à valoriser l'espace public tout en restant ouvert à diverses formes d'expression artistique.
Communication

Communication

En 2024, le pôle communication de la commune a poursuivi ses avancées significatives. Le site web a continué d'évoluer avec la création de nouveaux formulaires d'inscription et le développement de démarches en ligne visant à faciliter la vie des habitants. Il compte désormais 174 pages et intègre de nouvelles options pour améliorer la circulation des informations et la mise à jour des actualités.

L'intégration du module Open Agenda a permis d'augmenter la visibilité des activités proposées sur la commune et d'offrir une meilleure vue d'ensemble de l'agenda communal annuel.

Le pôle communication a été particulièrement actif dans la production de supports variés, incluant tout-ménages, affiches et contenus digitaux. La production de la brochure des votations a permis à l'équipe de travailler sur un projet peu récurrent.

Sur les réseaux sociaux, la Commune a poursuivi sa stratégie de présence active. Le compte Instagram enregistre à présent 2'056 abonnés et continue de proposer un contenu varié et informatif. Les publications mettant en avant la saison culturelle et les festivités de Noël ont été particulièrement appréciées, et le format vidéo dans l'onglet « Réels » rencontre toujours un franc succès.

Cette approche a été renforcée par la mise en place d'un plan de communication plus approfondi, élaboré en collaboration avec l'ensemble des services municipaux.

L'équipe des petits lutins de Noël de la mairie a eu, cette année encore, grand plaisir à recevoir de nombreuses lettres, dessins et bricolages, témoignant de l'enthousiasme des enfants pour les festivités de fin d'année.

Le Père Noël a répondu à la majorité des courriers reçus.

Le calendrier 2025 met à l'honneur les événements culturels et les manifestations communales. Un travail minutieux a été effectué afin de sélectionner des photos illustrant l'étendue de l'offre communale à travers les différentes saisons.

L'uniformisation des informations dans les panneaux d'affichage a été effectuée.



Boîte aux lettres du Père Noël

En collaboration avec plusieurs services ainsi qu'avec La Mémoire de Veyrier, 9 bornes ont été créées afin de constituer le Chemin Mémoriel. Ce parcours longe les bornes frontières entre la Suisse et la France et vous plonge dans l'histoire Veyrite de la seconde Guerre mondiale.

Le journal Vivez Veyrier, toujours publié en six parutions annuelles, continue de mettre en avant les activités des services municipaux, les campagnes de prévention et le résumé des séances du Conseil municipal.

En complément, les campagnes cantonales et nationales sont régulièrement relayées par la Commune, témoignant de l'implication de l'administration dans la diffusion d'informations et de son engagement dans des initiatives telles que « Stop Suicide », « Le Mois sans tabac » ou encore « Mon Défi Carbone ».

Grâce à ces efforts, la communication communale demeure un outil essentiel pour informer, sensibiliser et impliquer les habitants dans la vie locale.



Borne n°14 du Chemin Mémoriel

Cohésion sociale

Service social de proximité

L'année 2024 a été marquée par deux changements majeurs pour le service social. Tout d'abord, Mme Isabelle Perrot a pris sa retraite le 31 juillet et a été remplacée par Mme Véronique Cruchon. Le 1er octobre, le service social a emménagé dans le nouveau bâtiment de la Cohésion sociale. Ce nouvel espace permet d'améliorer l'accueil et le suivi des bénéficiaires, tout en facilitant le travail collaboratif.

Personnes bénéficiaires du service social et besoins

Au cours de l'année, 250 dossiers ont été traités, dont 79 nouvelles situations. Selon les besoins, des visites à domicile ont été organisées, notamment pour les personnes à mobilité réduite, tandis que de nombreux renseignements ont été fournis par téléphone.

Nombre de dossiers par tranches d'âge :

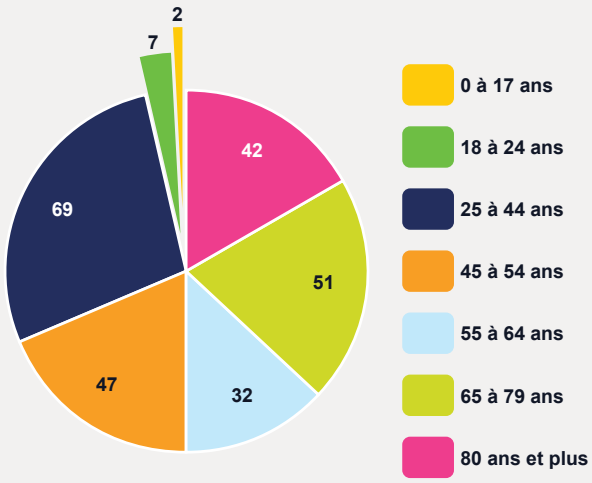

Le service a accompagné les bénéficiaires dans diverses démarches administratives (prestations sociales, logement, divorce, deuil, etc.) et a adressé plusieurs demandes de fonds à la commune ainsi qu'à des fondations. Sept démarches spécifiques de désendettement ont également été réalisées.

En raison de la précarité croissante, les actions suivantes ont été mises en œuvre :

- 71 bons de l'Épicerie Caritas,
- Attestations Colis du Cœur,
- 6 attestations pour le Vestiaire social du Centre Social Protestant.

Trois signalements ont été adressés au Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant, pour des situations nécessitant un encadrement renforcé.

Dans un autre registre, le service est de plus en plus sollicité pour des problèmes liés au logement. En 2024, 57 personnes ou familles ont exprimé un souhait de déménagement, souvent en raison de la vétusté ou de la taille insuffisante de leur logement.

Le service social les accompagne dans leur inscription auprès des régies de la région, ainsi qu'auprès de la Fondation immobilière de la Ville de Veyrier, et rédige des courriers de soutien selon l'urgence de la situation.

Collaborations

Notre service collabore régulièrement avec les partenaires de la commune et un réseau élargi d'acteurs sociaux comme l'Imad, le Fil d'Argent, le Centre de loisirs (CLV), les travailleurs sociaux hors murs (TSHM), les médecins, les écoles, les diverses institutions de la petite enfance, la police municipale et le voisinage. Il collabore aussi avec les réseaux cantonaux tels que les HUG, le bureau de l'intégration des étrangers, l'Hospice général, Caritas, le Centre social protestant, l'OCPM et diverses associations pour répondre à la demande de la population.

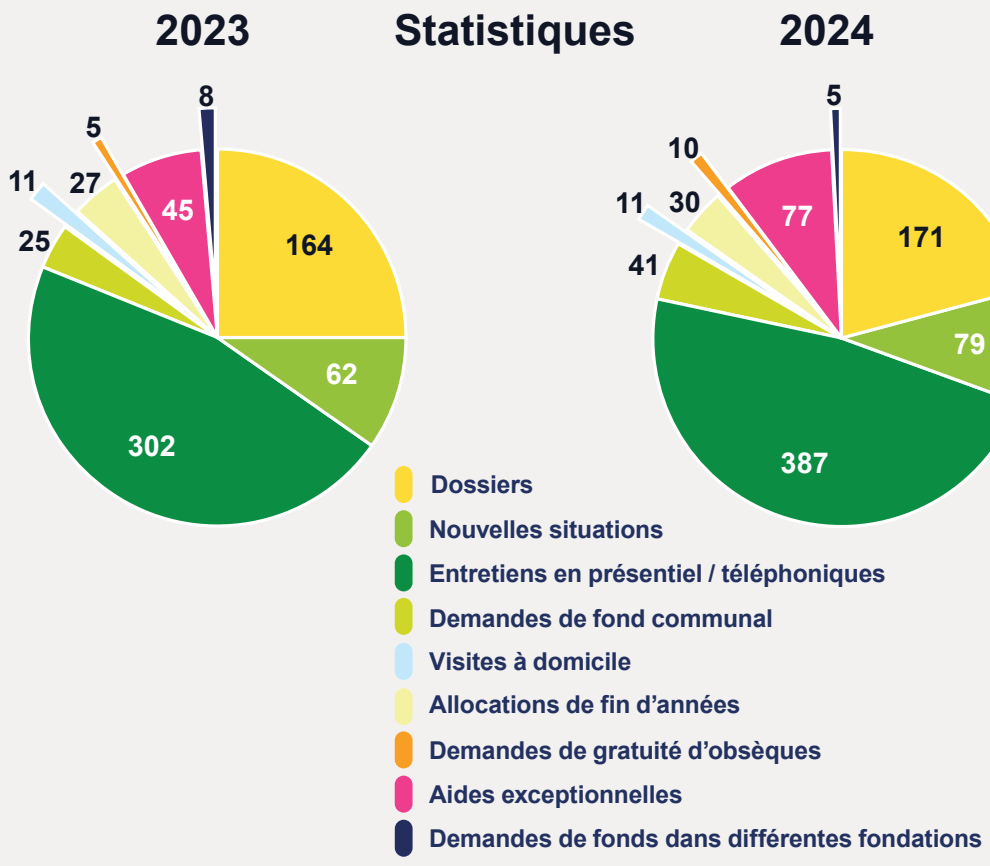

Evénements du service de la Cohésion sociale

Sortie des aînés
En 2024, les aînés de la commune ont eu le plaisir de participer à deux magnifiques journées d'excursion, organisées par le service de la cohésion sociale. Le point fort de ces escapades, les 28 août et 12 septembre, fut la visite du Musée Olympique de Lausanne.



Le programme comprenait une **Croisière paisible sur le lac Léman** au départ d'Ouchy, agrémentée d'un apéritif et de paysages à couper le souffle. Après cette parenthèse enchantée, les participants ont rejoint à pied le Musée Olympique où un déjeuner raffiné les attendait avec une vue imprenable sur le lac. La visite du musée, très appréciée, a conclu cette journée riche en découvertes et en convivialité.

Quelques chiffres :

28 août 2024 : **94 participants** pour la visite du Musée Olympique, âgés entre 65 ans et 92 ans.

4 septembre 2024 : **101 participants** pour le repas à l'Auberge du Grand-Donzel, âgés entre 67 ans et 97 ans.

12 septembre 2024 : **64 participants** pour la visite du Musée Olympique, âgés entre 66 ans et 91 ans.



Pour les personnes à mobilité réduite ou préférant rester à Veyrier, un repas chaleureux s'est tenu le 4 septembre à **l'Auberge du Grand-Donzel.** L'ambiance conviviale et les mets savoureux ont permis à chacun de partager un moment privilégié.

Ces activités, accompagnées avec soin par une infirmière indépendante, témoignent de l'engagement de la Commune à favoriser les liens sociaux et le bien-être de ses aînés.





Sortie des ainés

Noces d'Or et de Diamant

Comme chaque année, la commune a célébré les couples fêtant 50 ou 60 ans de mariage.

En décembre, 13 couples ont été reçus à l'Auberge communale du Grand-Donzel pour un repas festif en présence des trois Conseillers administratifs. Chacun a reçu un cadeau composé de produits du terroir.





Repas Noces d'Or et de Diamant



Atelier impôts

Un Atelier impôts dédié aux jeunes de 18 à 25 ans a été organisé pour la seconde fois. Grâce à cette initiative, les participants ont pu bénéficier des conseils de collaborateurs de l'administration fiscale venus bénévolement pour répondre à leurs questions. Les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) étaient également présents afin de se présenter aux jeunes et d'établir un lien avec eux.



Atelier impôts

Promotions citoyennes

En avril 2024, les communes de Veyrier et Troinex se sont à nouveau réunies pour fêter le passage à la majorité des citoyens des deux communes. Les jeunes majeurs ont ainsi été reçus pour un spectacle de Bruno PEKI, humoriste, ainsi que Thibaud AGOSTON, humoriste de Veyrier venu en invité surprise. S'en est suivi un apéritif dînatoire géré par l'équipe des TSHM des deux communes, accompagnés de jeunes pour la préparation et le service.

Actions diverses

La Cohésion sociale a participé aux diverses séances organisées par le Service du médecin cantonal (SMC) afin d'évaluer les actions à mettre en place au sein des diverses communes genevoises. Comme chaque année, le service a appelé des personnes vulnérables lors des périodes de canicule. La liste des personnes à contacter a été réalisés avec l'aide de jeunes, encadrés par l'équipe des TSHM. Ils ont contacté l'ensemble des personnes présentes sur les listes fournies par le SMC. Ensuite, le service social a contacté les personnes ayant donné leur accord et mentionné leur intérêt..

Espaces de vie enfantine (EVE)

En 2024, les EVE communales ont poursuivi leur mission d'accueil de la petite enfance en proposant une offre diversifiée et adaptée aux besoins des familles.

EVE Bois-Gourmand

Répartition des enfants par groupe

Groupe matin	16 enfants
Groupe après-midi	14 enfants
Groupe journée	7 enfants
Groupe matin + repas	8 enfants

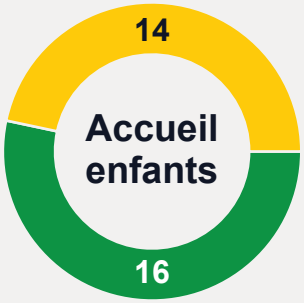

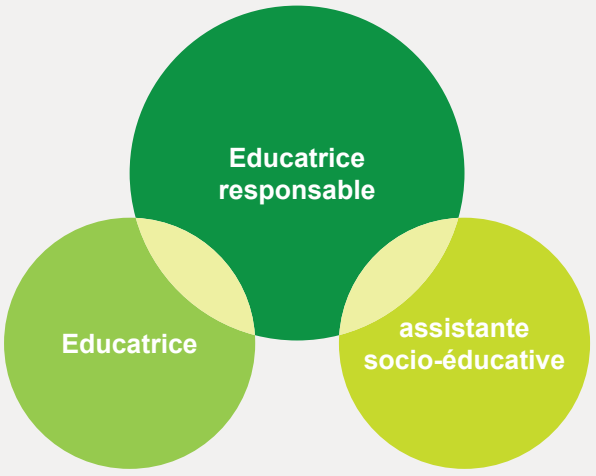

EVE Tour-de-Pinchat

Répartition des enfants par groupe

Groupe matin	17 enfants
Groupe après-midi	7 enfants
Total matin + après-midi	24 enfants
Groupe repas	10 enfants



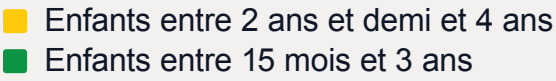

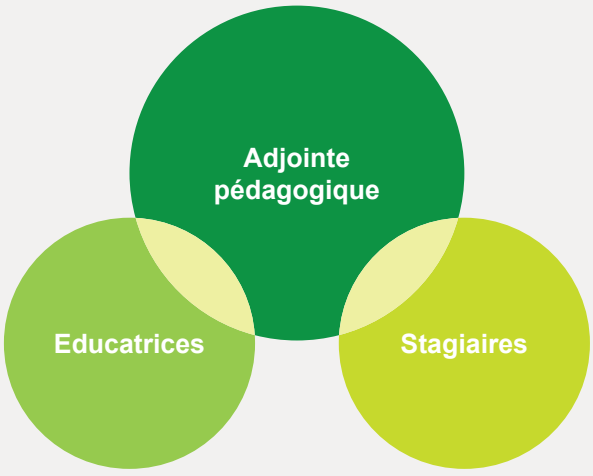

EVE Grand-Salève

Répartition des enfants par groupe

Groupe demi-journée	16 enfants
Groupe après-midi	5 enfants
Groupe journée	16 enfants
Groupe repas	16 enfants



- Enfants entre 2 et 4 ans
- Enfants entre 1 et 2 ans

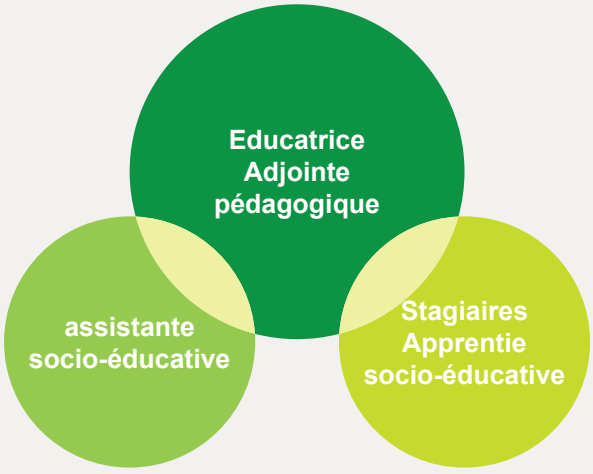

Les trois EVE accueillent tout au long de l'année des stagiaires en découverte du métier, mais aussi des stagiaires de l'école supérieure d'éducatrices et d'éducateurs de l'enfance (ESEDE). Les équipes ont du plaisir à suivre les stagiaires et à les accompagner au mieux dans leur formation.

Pédagogie

L'EVE Bois-Gourmand s'inspire de la pédagogie « *Jouer c'est magique* » qui vise à offrir aux enfants des espaces ludiques où ils peuvent explorer différents domaines de développement à travers le jeu libre. Ces lieux évoluent tout au long de l'année afin de leur permettre découvrir un maximum d'univers. Ils offrent la possibilité aux enfants de devenir pompiers, docteurs, vétérinaires, assistants de direction, coiffeurs, mais aussi d'explorer les saisons, comme l'hiver où un coin avec ski est installé avec doudounes, Moon boots, luges et le yéti des neiges.

Les EVE de Grand-Salève et Tour-de-Pinchat adoptent une approche éducative basée sur la pédagogie de *l'itinérance ludique* proposant aux enfants des activités variées et mobiles pour stimuler leur curiosité et leur créativité. Ces univers ludiques sont conçus pour favoriser les apprentissages par le jeu, l'exploration et la découverte, en s'adaptant aux besoins et aux intérêts des enfants. Cette approche permet d'enrichir leurs expériences tout en renforçant leur autonomie et leur socialisation.

Thème de l'année

EVE Bois-Gourmand :

- Jusqu'en juin, les couleurs ont été explorées à raison d'une couleur toutes les deux semaines.
- Dès août, le recyclage est devenu le thème central, avec des bricolages en matériaux de récupération et une participation active des familles. Des boîtes de tri ont été installées et deux sorties par mois au centre de tri ont été organisées.

EVE Tour-de-Pinchat :

- Le thème des dinosaures a occupé une grande partie de l'année, avec des activités variées : fouilles archéologiques, histoires, jeux symboliques, balades en nature et exploration sensorielle.
- À la rentrée, place aux animaux et personnages fantastiques : dragons, licornes, sorcières, etc.

EVE Grand-Salève :
- L'année a été placée sous le signe de la ferme. Les enfants ont découvert les animaux, les engins agricoles, les produits fermiers et le travail des agriculteurs, à travers histoires, chansons, bricolages et activités culinaires.

Activités et sorties

EVE Bois-Gourmand
Grâce à sa proximité avec la forêt, l'institution organise régulièrement des promenades où les enfants découvrent la nature, collectent des trésors et les utilisent pour des jeux sensoriels ou des bricolages.

Ils profitent aussi d'un espace créatif, d'activités motrices en salle de rythmique, et depuis novembre, de séances de yoga et d'expression corporelle.

L'année s'est terminée en beauté avec un buffet festif accompagné d'un spectacle de danse et une joyeuse fête de l'Escalade partagée avec les familles.

EVE Tour-de-Pinchat
En décembre, les enfants ont admiré les décorations de Noël à Carouge et Veyrier, en poussette ou en TPG selon leur âge.

Un spectacle offert par les P'tites Lutines, en collaboration avec les autres EVE, a enchanté petits et grands.

Parmi les autres moments forts : lectures animées avec une classe de 7e primaire, pique-nique au parc du Grand-Donzel et apéritif dînatoire familial riche en saveurs et en convivialité.

EVE Grand-Salève
Tout au long de l'année, les enfants ont exploré le monde de la ferme à travers des sorties, ateliers culinaires et jeux symboliques.

Ces activités variées ont nourri leur imagination, favorisé le langage et renforcé leur lien à la nature.

Formations 2024 – Enrichissement des pratiques éducatives

Les équipes éducatives des trois EVE communales ont poursuivi leur montée en compétences à travers diverses formations en lien avec les besoins de terrain et les axes pédagogiques choisis :

- Expression corporelle & yoga pour enfants
- Communication gestuelle avec « Signons ensemble » (label obtenu pour EVE Grand-Salève)
- Formation BLS-AED (premiers secours)
- Exercices d'évacuation incendie
- Sommeil de l'enfant
- Animation de contes et lectures
- Création d'instruments avec matériaux recyclés
- Modules pédagogiques avec l'association Actifs
- Succès de l'apprentissage ASE et intégration d'une nouvelle apprentie

Les Mercredis de la Petite Enfance : une nouvelle dynamique au cœur de la commune

Pour enrichir l'offre destinée aux jeunes enfants, la commune a lancé avec succès les Mercredis de la Petite Enfance : ateliers, rencontres et spectacles organisés dans les EVE et d'autres lieux municipaux.

Ces matinées ouvertes aux familles favorisent l'éveil des tout-petits, la socialisation et le dialogue entre parents et professionnels. Elles permettent également de faire connaître les structures d'accueil existantes et de répondre aux besoins spécifiques des enfants dès la naissance.

Ateliers créatifs, jeux sensoriels, espaces de motricité, marionnettes ou séances de yoga : une diversité d'activités ludiques et pédagogiques qui ont rencontré un bel enthousiasme, tout en renforçant les liens entre habitants autour de la petite enfance.





Mercredis de la Petite Enfance



Fête de la Petite Enfance

Le 1er juin, la Fête de la Petite Enfance a rassemblé familles, enfants et professionnels autour d'un thème fédérateur : les Jeux olympiques.

Activités sportives, stands ludiques animés par les diverses institutions accueillant des enfants d'âge préscolaire, foodtrucks et ambiance conviviale ont rythmé cette matinée festive, malgré un terrain légèrement humide. Le « vélo-smoothie », animé par les jeunes encadrés par l'équipe TSHM, a rencontré un franc succès, tout comme le marché aux jouets de l'APCV.

Un beau moment de partage, d'énergie et de découvertes pour les plus petits et leurs proches, au cœur de la vie communale.







Fête de la Petite Enfance

Accueil famillial

L'accueil familial de jour permet à des enfants d'être pris en charge au domicile d'une accueillante familiale agréée, dans un cadre affectif, éducatif et matériel de qualité.

Malgré une volonté affirmée de développer ce mode d'accueil, l'offre actuelle reste insuffisante pour répondre à l'ensemble des besoins exprimés par les familles veyrites.

Au 31 décembre 2024, la commune comptait :

6 accueillantes familiales dont :

5 à Veyrier

1 à Vessy

19 enfants accueillis au total

Ecoles

Etablissement Bois-Gourmand/Pinchat

M. Pascal PECHEUR, directeur

Effectif 2024	
Bois-Gourmand :	**15 classes – 323 élèves**
Pinchat :	**12 classes – 277 élèves**
Total :	**27 classes – 600 élèves**

Mouvements du personnel

Bois-Gourmand :
- Départ de Mme Frédérique STUCKY, remplacée par Mme Lea MARSCHALL
- Engagement de Mme Véronique SULSER, enseignante spécialisée en allemand et anglais

Pinchat :
- Arrivée de Mme Dorianne BURKHARDT, co-intervenante en 1P–2P. Cette co-intervention, portée par le DIP, vise à favoriser l'entrée en scolarité.

Équipe encadrante :
- Arrivée de Mme Aurélie DAIGRE, infirmière scolaire à Bois-Gourmand
- Départ à la retraite de Mme Francine ROCCA, secrétaire, remplacée par Mme Mélanie REVUELTA
- Départ à la retraite en novembre de M. Olivier HINDERBERGER, coordinateur pédagogique, remplacé par Mme Blandine CHOQUET

Projets pédagogiques et partenariats

Les deux sites ont collaboré avec la commune sur plusieurs projets :
- Jardins scolaires de Vessy pour les 4P
- Activités de sécurité et mobilité douce en 7P–8P avec la police municipale
- Goûters sains, en partenariat avec l'APCV, pour promouvoir une alimentation équilibrée
- Participation à un rallye patrimonial organisé par la Mémoire de Veyrier et le Fil d'Argent (5P–6P)
- Spectacle Au fil de l'eau à la Fontaine de César (5P–6P)

Fêtes scolaires

- Pinchat : fête de printemps (avec l'Association des Intérêts de Pinchat) et marché de Noël
- Bois-Gourmand : fête de l'Escalade organisée dans une ambiance festive et sous une météo clémente

Ces événements ont été rendus possibles grâce au soutien de l'APCV et de la commune de Veyrier, tant sur le plan logistique que financier.

Etablissement Grand-Salève/Troinex

M. Stéphane ZBINDEN, directeur

Effectif 2024	
15 classes	
1 classe d'accueil pour élèves allophones	
Total :	**340 élèves**

Mouvements du personnel

Départs :
- M. S. BARBAT,
- Mme N. VULLIET (départ à la retraite),
- Mme M. ROSSETTI (congé sabbatique),
- Mme C. REI MOREIRA et Mme L. POUCHET (mutation à Troinex)

Arrivées :
- M. A. BECUWE (éducation physique),
- M. M. BOUCHET (rythmique)

Temps forts et projets pédagogiques

L'année a été marquée par une forte dynamique au sein de l'établissement, tant au niveau pédagogique que communautaire.

- Sortie commune pour le cycle élémentaire.
- Journée sportive organisée au Grand-Donzel pour le cycle moyen.

Diverses activités ont eu lieu au cours de l'année, telles que :

- Projection dans le cadre du Festival du film vert pour les classes de 7 et 8P.
- L'école a également accueilli un spectacle intitulé « Plante ton arbre » qui a su captiver petits et grands.
- En mai, la Mémoire de Veyrier a proposé aux élèves une préparation historique en vue d'un spectacle transfrontalier intitulé « Au fil de l'eau », présenté début juin à la Fontaine de César. À cette occasion, les écoles de Veyrier et du Pas-de-l'Échelle ont été réunies.
- Dans le cadre de la préparation à la course de l'Escalade, l'association de parents d'élèves a généreusement fourni des goûters sains aux coureurs en herbe.
- Enfin, en décembre, les enfants costumés ont célébré l'Escalade avec entrain.

Projets transversaux

L'école a développé ou poursuivi plusieurs projets significatifs :

- Fit4Future : activités ludiques pour bouger et développer la motricité,
- Zéro déchet : sensibilisation environnementale,
- Protocole harcèlement : outil pour renforcer le climat scolaire,
- Végétalisation du préau : projet collaboratif avec la commune, les parents et les associations,
- Ruchers didactiques : partenariat avec la commune,
- Jardin de Vessy : initiation au jardinage,
- Prévention circulation avec la police municipale,
- Accueil et ateliers 8P avec les TSHM.

L'établissement tient à remercier l'ensemble des partenaires impliqués : enseignants, équipes pluridisciplinaires, parents, autorités communales, services municipaux, APM, TSHM, APCV et associations locales.

Restaurants scolaires 2024

Le service de la Cohésion sociale gère les quatre restaurants scolaires de la commune. Cette année a encore vu une augmentation de la fréquentation des restaurants. C'est un service indispensable, nécessaire pour les parents.

Le label Fourchette verte « junior » a été attribué aux restaurants scolaires de Grand-Salève, Bois-Gourmand et Pinchat. La cuisine de la Maison de Vessy l'avait déjà obtenu en 2021.

Qu'est-ce que cela signifie pour les enfants ? Des repas de qualité et équilibrés dans un environnement sain et écologique. Les normes d'hygiènes sont respectées et contrôlées et le tri des déchets est effectué consciencieusement.

Les engagements du Label Fourchette verte participent au développement du comportement alimentaire de manière favorable pour la santé. De plus, les repas proposés participent à la prévention contre l'obésité. La diversité des plats du Label Fourchette verte permet le développement du goût des enfants et la découverte de nouvelles saveurs et associations d'aliments.

Côté personnel, l'équipe compte 12 collaborateurs très impliqués dans leur travail. Les bénévoles, de moins en moins nombreux, sont présents aux restaurants scolaires de Bois-Gourmand et de Grand-Salève. Leur fidélité et leur travail sont précieux. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Le bon fonctionnement des lieux et l'accueil des enfants se fait également grâce à une excellente collaboration avec les deux responsables de secteurs du GIAP sur notre Commune ainsi qu'avec les référentes sociaux-éducatives qui sont présentes au quotidien avec les enfants.

Fréquentation

Voici quelques chiffres représentant une moyenne des repas servis par semaine dans chacun des quatre restaurants.

	23-24	22-23	21-22	20-21
Grand-Salève	842	810	800	776
Bois-Gourmand	994	973	925	843
Pinchat	601	568	525	642

En fonction de l'autorisation du SASAJ et des besoins des parents, des enfants fréquentant le matin les trois espaces de vie enfantine de la commune peuvent également bénéficier des repas proposés par Kidelis.

Cela représente en moyenne, par semaine :

EVE Grand-Salève	52 repas
EVE Bois-Gourmand	24 repas
EVE Tour-de-Pinchat	28 repas

Cette prestation rencontre toujours un vif succès auprès des parents.

Travailleurs sociaux hors murs (TSHM)

Les TSHM poursuivent leur mission de prévention, d'accompagnement et de développement de projets à destination des jeunes et de la collectivité.

En 2024, leur action s'est articulée autour de quatre axes principaux : accompagnement individuel, stages XP, accueils libres et événements communautaires.

Accompagnement individuel

En 2024, 62 jeunes et 2 familles ont été accompagnés.

Les situations rencontrées concernaient principalement :
- des difficultés d'insertion professionnelle,
- des conflits familiaux,
- des troubles de santé psychique.

Parmi les jeunes suivis :
- 77 % étaient mineurs,
- 65 % étaient des garçons,
- le nombre de jeunes accompagnés a triplé par rapport à 2022.

Stages XP (emplois ponctuels)

Les stages XP offrent aux jeunes une première expérience professionnelle, tout en constituant un outil éducatif pour les TSHM.

Chiffres 2024 :
- 950 heures de travail
- 145 jeunes engagés :
  - 53 filles (18 mineures, 35 majeures)
  - 92 garçons (64 mineurs, 28 majeurs)

Missions confiées :
- aide au tri des encombrants,
- nettoyage,
- soutien logistique lors de manifestations,
- prévention par les pairs,
- animation de jeux extérieurs.



Stage XP, aide au tri des encombrants

Accueils libres

L'espace de la Villa Prins reste un lieu de rencontre sécurisé pour les jeunes.



Il est ouvert :
- tous les mercredis après-midi,
- et les vendredi soirs.

Les jeunes y trouvent :
- un espace d'écoute,
- des activités spontanées ou organisées,
- un encadrement professionnel assuré par les TSHM, des ASE et des moniteurs.

Evénements communautaires

Veyrifest

Lancé en 2023, le Veyrifest est un festival porté par la jeunesse de la commune. En 2024, la deuxième édition a confirmé le succès de ce rendez-vous culturel, social et intergénérationnel.

Points clés :
- Implication directe de jeunes organisateurs, dont 3 étaient déjà actifs en 2023
- Programmation musicale éclectique, choisie par les jeunes avec l'aide des TSHM
- Objectifs du festival :
  - Valoriser l'image des jeunes dans la commune
  - Favoriser l'engagement citoyen
  - Offrir une plateforme d'expression artistique locale

La diversité des styles musicaux et des activités proposées a permis de rassembler un large public, tout en renforçant les liens sociaux.



Veryfest'

Beaux-Bar
Face au manque d'espaces conviviaux dans le quartier des Beaux-Champs et à certaines déprédations commises par des préadolescents, les TSHM ont initié un projet innovant : le Beaux-Bar, un bar éphémère estival.

Mise en place :
- Ouverture les mardis et jeudis de 17h à 21h durant l'été
- Utilisation d'une roulotte aménagée mise à disposition par le service Culture et manifestations
- Implication de jeunes du quartier, de résidents étudiants et de jeunes migrants du foyer, en tant que personnel du bar

Activités proposées :
- Service de crêpes, boissons fraîches, glaces
- Jeux de société
- Animation du quartier et renforcement du lien avec les habitants, y compris les résidents de l'EMS de Vessy

Temps fort :
- Cinéma en plein air et repas canadien, le 11 juillet, organisé avec les foyers de la FOJ et l'EMS Maison de Vessy

Au-delà de l'animation, le Beaux-Bar a permis aux TSHM de renforcer leur présence préventive, en particulier dans la perspective du développement du quartier des Grands Esserts.



Animation de quartier

Aides humanitaires

En 2024, la dotation budgétaire dédiée à l'aide humanitaire et au développement à l'étranger a été portée à CHF 153'000, témoignant de la volonté communale de soutenir des actions solidaires tant à l'international qu'à l'échelle locale.

Répartition des fonds
- CHF 10'000 ont été réservés à l'aide d'urgence.
- CHF 71'500 ont été alloués à la Fédération genevoise de coopération (FGC), dans le cadre d'un accord-cadre, pour le soutien à des projets de développement à l'étranger. Ces fonds ont été répartis par la FGC entre les associations suivantes :
  - emp'ACT (ex-Genève Tiers-Monde) : sécurité alimentaire au Togo
  - Omoana : appui au développement économique des jeunes en Ouganda
  - urbaMonde : droit au logement en Thaïlande
  - FH Suisse : agroécologie et riziculture en RDC
- Les CHF 71'500 restants ont été répartis entre 12 associations suisses et internationales, œuvrant dans les domaines du développement durable et de la souveraineté alimentaire, parmi lesquelles :
  - ClubAide, Maasai Aid Association, Brücke – Le Pont, everybodyneedswater,
  - Action de Carême, Association Roger Riou, Swiss4Afrika,
  - Singla-Nepal, Solidarité Égypte, Solidarité Suisse-Guinée, Voix Libres,
  - et 4 associations veyrites ou partenaires de la commune : Lukelu, Anmwe pou Ayiti, Katuyumar, Association suisse des Amis de Sœur Emmanuelle

Une enveloppe de CHF 70'000, soit CHF 10'000 de plus qu'en 2023, a été attribuée à des associations et fondations actives à Genève et en Suisse. Les domaines couverts incluent la précarité, le handicap, l'insertion, la santé, la lutte contre les violences et d'autres causes sociales majeures.

Fondation des Rasses

Le Conseil de la fondation communale pour le logement de personnes âgées « Les Rasses » a poursuivi en 2024 sa mission d'accueil et d'accompagnement des résidents dans un cadre de vie de qualité, alliant sécurité, confort et convivialité.

Composition du Conseil de fondation :

- Mme Ezel ZANICOLI, présidente
- MM. Jérôme TOBLER et Stéphan VON ROHR, membres du bureau
- MM. Jean-Eudes GAUTROT, Tristan TOSCO, Bernard PINGET

En fin d'année, Mme Lisa SOMMER a quitté le Conseil pour raisons personnelles. Elle a été remplacée par M. Nicolas MARTIN.

Activités du Conseil

Durant l'année 2024, le Conseil de Fondation a tenu 4 séances ordinaires et 4 séances du bureau précédant les assemblées.

Des séances avec MM. Loic BURGER et David BESSON de la Régie Burger ont aussi été organisées à plusieurs reprises afin de suivre l'avancement des différents travaux.

Le bureau, principalement M. TOBLER et M. VON ROHR ont été très sollicités pour des questions financières durant cette année où de gros travaux ont été effectués au sein du bâtiment. Le Conseil les remercie vivement pour leur implication.

Rapport de la gérante sociale

La collaboration avec l'Imad pour la gestion sociale de l'immeuble a continué à la grande satisfaction des résidents et du Conseil de fondation.

De nombreuses animations ont été proposées aux résidents grâce à l'enthousiasme de l'équipe en place. Parmi elles, les sorties au village, les goûters d'anniversaires, les repas en terrasses, les jeux de sociétés, l'atelier floral, les sorties (bateau CGN) et encore beaucoup d'autres très appréciées par l'ensemble des locataires.

Des repas, des apéritifs et des événements spéciaux sont régulièrement organisés avec les locataires qui sont nombreux à y participer. Lors de la fête d'été, organisée par le comité de la Fondation, un repas commun a permis de belles rencontres et aux résidents de mieux se connaître.

Immeuble

Quelques appartements ont été rénovés durant l'année. A ce jour, presque tous les appartements ont une nouvelle cuisine ainsi qu'une salle de bain neuve et pratique.

Plusieurs travaux ont été effectués, plus particulièrement le changement de toutes les fenêtres de l'immeuble, à la grande satisfaction des résidents, le remplacement des toiles de tentes, plusieurs écrans solaires ont été posés et les caméras de surveillance des locaux communs ont été remises en service.

Ressources Humaines

Les professionnels de l'Imad sont très appréciés par l'ensemble des locataires de la fondation, ainsi que par les membres du Conseil de fondation. Le professionnalisme et la disponibilité de Mme Maya RICKLI, qui a pris sa retraite cet automne et a été remplacée par M. Antoine MONNOYEUR à qui nous souhaitons la bienvenue, Mmes Sandra VERHOEVEN, gérante sociale, et Véronica JONAS, aide de salle, sont à relever.

Merci également aux intervenants externes à la fondation, entre autres les infirmières, les aides-soignantes, les veilleurs de nuit de l'Imad, M. Roland BUGNON, concierge, Mme Emmanuelle SONZOGNI, et MM. David BESSON et Loic BURGER qui représentent avec professionnalisme la Régie Immobilière Burger SA, les collaboratrices et collaborateurs de la commune de Veyrier pour l'aide précieuse qu'ils apportent tout au long de l'année.

Charges – Revenus

La Fondation termine l'exercice 2024 avec un excédent de revenus de 150 KCHF alors que les comptes 2023 présentaient une perte de 198 KCHF. Cette amélioration est principalement attribuable à la réduction des frais d'entretien courant de l'immeuble. En 2023, d'importants travaux avaient été réalisés, incluant le remplacement des portes palières, des luminaires, des fenêtres, ainsi que la rénovation complète d'une cuisine.

Le **poste 44** – Location d'appartements fait ressortir une légère moins-value de CHF 8'203 résultant d'un taux d'occupation légèrement inférieur à celui prévu pour 2023.

Le **poste 31** concernant l'entretien de l'immeuble montre une dépense inférieure de CHF 228'308 par rapport à l'an passé.

L'excédent de revenus pour l'année 2024 s'élève à CHF 150'238.66.

Bilan

Les travaux de rénovation, d'un montant total dépassant 1 million de CHF, ont été activés au bilan, augmentant ainsi le patrimoine financier de la fondation. Le financement a été assuré par des fonds propres à hauteur de CHF 313'500 et par emprunts cautionnés par la Commune à hauteur de CHF 730'000.

Les capitaux propres de la fondation qui s'élèvent au 31 décembre 2024 à CHF 14'336'929.72.

Le Conseil administratif tient à exprimer ses sentiments de gratitude au Conseil de fondation pour sa gestion efficace et compétente de la maison « Les Rasses ». Le Conseil de fondation remercie les membres du personnel communal et à toutes les personnes intervenant dans l'immeuble pour le bien-être des locataires.







BASE LÉGALE

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'Administration des communes, le rapport administratif et financier de l'exercice 2024 de la Commune de Veyrier présente les différentes actions menées par les autorités politiques en 2024.

ÉDITEUR RESPONSABLE

Mairie de Veyrier

MISE EN PAGE & INFOGRAPHIES

H. Fressineau - iMedia Solutions

PHOTOS & IMAGES

Mairie de Veyrier

Tous les rapports administratifs de la Commune peuvent être téléchargés en ligne

veyrier.ch/compte-rendu-administratif



Commune de Veyrier

Place de l'Église 7
1255 Veyrier

022 899 10 10

info@veyrier.ch
www.veyrier.ch